Deuxième Année — N° 52

Eur Gwennek – Cinq Centimes

Samedi 16 Septembre 1905

JOURNAL RÉGIONALISTE HEBDOMADAIRE de la BRETAGNE et des Bretons Emigrés

ABONNEMENTS :
FRANCE. . 1 an. . 3 fr. 50
ETRANGER. — . 5 —
Avec "Ar Vro" Revue Mensuelle
FRANCE. . . 1 an . . . 6 fr.
ETRANGER. — . . . 9 —

Les Abonnements sont payables d'avance

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Rédacteur en Chef : F. Jaffrennou " Taldir "

" Evid ar Vro dre ar Bobl "

" Frankiz da beb Barn ! "

Rédaction et Administration
Rue des Carmes, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS :
Ann. et Récl., 4e p. 0 f. 20 la ligne
— 3e — 0 25 —
Chronique Locale 0 50 —
En Echos. . . . . 0 75 —

On traite aussi à forfait. Les Agences Havas, Paris, et Haasenstein et Vogler, Genève-Zurich, reçoivent aussi nos Annonces.

Les manuscrits ne sont pas rendus

« Bara, Laez, ha Librente. »
Girlou lavaret gant: An Tour d'Auvergn

AR VEROURIEN

Gouel Mikaël hag an Ankou
A zigas kalz a chenchamanchou.

Abaoue an amzer m'eo deut ar c'hiz kazi dre-holl da baëa e leve d'ar perc'hen ar 20 a viz Gwengolo, an Arc'hel Mikaël a zo deut ive da veza var eun dro tad-paëron ar verourien ha kemend hini a zo dindan eur perc'hen bennag. Perag Sant Mikaël kentoc'h evid eur Sant all bennag ? Den na c'helfe lavaret. Petra bennag a ve, Gouel-Mikaël a zo sanset da veza gouel ar Verourien, mez kemend eo, ha muloc'h c'hoaz, gouel ar Mestrou hag ar Perc'hennou, rag mar deo eun devez a joa hennez evid ar re ziveza, siwaz, aliez e c'hell beza eun devez a enkrez evid ar re genta !

Paëa Gouel-Mikaël a zinifi d'ar merour kez dizamma deuz eul loden deuz an arc'hant touchet gantan pa 'neuz gwerzet e winiz pe e segal, pe eul loen bennag; ober eur boule'h en e ialc'hik kof-moan, evit moannaat anezan c'hoaz, kleuzi eun toull en e direten hag a vo red mod pe vod stouva anezan gant poan adarre...

Touch Gouel-Mikaël a zinifi d'ar perc'hen checha dour d'e vilin da zikour e rod da drei en dro, peurleunia e loër-c'hlan arok ober eur skoulm varnezi ha kas anezi d'ar prez-houarn da repozi, digas d'ezan arc'hant da zikour e afferiou braz, skoliata e vugale er skolajou uhel, prena peb tra d'e faltazi, akuizita madou nevez, presta da lan Glasker mar 'neuz c'hoant, pemp dre gant kuit a chipot,, en eur gir, ar perc'hen a c'hall kas hardi eur c'houlaouen goar dirag statu an Arc'hel Sant Mikaël, heb re-holl a ziouer d'ar skoedik a c'hallfe kousta d'ezan.

Setu aze 'ta petra dremenn en Breiz da Ouel-Mikaël pe d'an deziou tosta d'ezan.

Var ar meaz eo e weler mad pebez terzien a grog el laboureriou pa zeu an deiz-ze da dostaat...

Pa oa kouezet an noz en Keraned, merour ha merourez a lakaz ho bugale en o gwele ; an holl vevelien a oa eat d'ar marchosi pe d'ar c'hraou da gousket : an daou goz a dostaz ouz ar prez-kreiz, stok d'ar gwele penn-an-tan, hag ar vaouez a zigoraz sioulik ar prez, hag an direten goude-ze. An ozac'h a grogaz en eun tam kached kuzet dindan eur bern mouchouerou, hag a gasaz anezan var an daol.

Eno a oe kontet an arc'hant. « Pegemend zo ebarz, Ian ? — Fei, Soaz, arc'hant ma c'hole braz, 200 skoed, arc'hant ma ed, 1000 lur, pemzek mil blouz segal, gwerzet da Loeiz An Dachen, 100 skoed, pemp kant fagot gwerzet da Fanch-Pipi, 50 lur, ze a ra daou-vil lur nemed 10 pez ebarz an ti. Daou c'hant skoed avat am beuz ti an noter abaoue varlene, gouzout a rez. Brema 'ta, lakomp a goste ar Gouel-Mikaël, mil lur.

Mad, aze 'maint. C'hoaz e chom 950 lur ama da grigi gant eur bloaz nevez. Mez treut a vo ar c'hrog kenta, Soaz paour ! N'euz ket eun aval memez 'barz ar gwez ! Hag eur mekanik da zigoavenni leaz am boa c'hoant da gaout... ha Lommik a c'hei d'ar skol ar bloa-ma... l'oan a vo 'darre ! »

Ar merour hag ar verourez a lakaz en eur mouchouer-godel ru ar-c'hant " an Aotrou ", hag ar pez a chomaz a oa klenket brao en deun ar voest vihan, ha bountet en fonz an direten, dindan eur bern lianach... Ha Ian ha Soaz d'o gwele, ha da gousket raktal en eur hunvreal da Warem-an-Oën, e pehini e vije red trei an haorek enn-hi prestik, evid lakat anezi dindan ed-du, en miz c'houerver 'benn ar bloaz...

Er c'heid-ze, Aotrou Keraned a oa o c'hoari ar c'hartou gant tri mignon en eur c'hafe braz deuz Pariz.

Na rea nemed koll, kaër en devoa. Eur c'houezen ien a zeue var e dal, hag e vizied a ve rze var e gartou. Hanter-noz a zonaz, an aotrou a zavaz hag a ieaz d'ar gear. Pignat e reaz d'e gampr potr iaouank en eur horjellat var e ziouar.

« Kollet on, emezan, na ran nemed koll. Dle am beuz ama hag ahont. Poent eo d'am Gouel-Mikaël dond deuz Keraned, Kerblouz, Kerdeil ha Kersaout. Ha mar na zeuont ket en koulz, daonet e vin, e c'hei an hucher d'ezo ! »

Eüruzamant, Ian ha Soaz a oa prest o arc'hant da gas d'ar pabor evel m'ho peuz gwelet bremaïk !

Marteze e kredfe d'eoc'h a ve farserez ar c'homziou-ma, mar n'o pije ket gwelet an dra-ze o 'n em gaout ken aliez ha me.

Peurvuia ar verourien a boaïn a hed ar bloaz evid maga feneanted louz karget a leve hag a dremenn o amzer o frita plijadur er c'heariou braz. Na zonjont er paour keaz merourien-ze nemed eur wech ar bloaz, da Ouel-Mikaël, ha c'hoaz dre ar post e kaser d'ezo o arc'hant ! Na vent gwelet jamez. Evid ar re-ze n'en devo den a-bed re a gasoni gwech a-bed. Ar perc'hennou pinvidik mor-ze eo mez an dud, mez ar vro. Biskoaz n'o deuz roet eur " pogne-main " memez d'ar re a lard anezo !

Beza 'zo 'vat, red eo lavaret, perc'hennou bihan, madelezus e kenver o merourien, truezus evit o foaniou leun a aked deuz ezommou ar vereri.

Ar re-ze a verit bea meulet. Ar re-ze pa ve erru Gouel-Mikael, ne maint ket en gortoz anezan dustu : amzer a ve roet d'ar merour, rag eun tammik espern a zo en ti, penegwir ar perc'hen e-hunan a labour, hag a oar petra eo labour ar re-all. Mez pa zeu e verour pe e verourien da gas d'ezan eun neubeud billejou a gant lur, ar perc'hen mad-ze a oar reseo anezo vel zo dleet. Gouzout a ra n'eo ket heb poan eo bet dastumet d'ezan ar billejou livet hag an aour ru a zo var an daol, ha dreze a zoug respet d'e verour, lavarout a ra d'e diegez prienti peb tra ma vo great friko braz ha m'en do ar merour leiz e gof a-benn ma c'heio d'ar gear. Boued, jistr, gwin kafe, ne espern netra evid diskuez karantez d'ezan, rag n'eo ket merour ha perc'hen a zo eno asamblez o daou, nan, daou vignon koz int, an eil dindan egile pell-zo, ha hini a-bed anezo n'en deuz manket d'egile biskoaz. Ze zo kaoz ar merour a zo pinvidikaet abaoue ugent vloaz e ma en Kergounid, hag ar perc'hen a zo kresket e dra ive, rag bep bloaz a ve paeet d'e dermenn, hag e zouarou a zo bet gwelaet. Mez biskoaz n'eo fellet d'ar perc'hen-ma divar ar maez uhelaat ar priz-afeurm var digarez eo gwellaet an douar gant c'houezen e verour.

Evel ar perc'henner-mad-ze a dleche an holl perc'hennou ober en kenver o merourien.

Neuze a vefe kalz neubeutoc'h a gasoni evid an nobl hag ar binvidigien vraz dinatur, neuze ar païzant rekouret e galon gant digemeriou respetus, gant sikouriou p'an de ezom, gant komziou mad, a gemerfe joa deuz e vestr, rag ar merour en deuz eur c'halon dous ha tener, n'eo netra ober plijadur evitan, mez c'hoaz e felfe kaout bolonte d'hen ober, ha ni oar holl penoz al loden vuia deuz ar perc'hennou-douar a hast torcha o daouarn gant mouchouerou seï pa ve bet dichanset d'ezo digerri an nor da antreal en ti eur merour.

JAFFRENNOU.

Les triomphes du pacifisme

Quelques mois après l'ouverture des hostilités entre les Russes et les Japonais, nous disions ici combien avaient coûté cher à la Russie les chimères pacifistes de son empereur, et combien de centaines de milliers de soldats russes étaient tombés, tués ou blessés, sur les champs-de-bataille de Mandchourie, victimes de cette illusion stupide ou criminelle que sous le prétexte qu'on désire soi-même la paix l'on peut se dispenser d'être prêt à la guerre.

Cette sanglante querelle vient enfin de se terminer et la leçon qui se dégage de sa conclusion ne diffère pas de celle que contenaient ses débuts.

Les laborieuses négociations de Portsmouth qui ont abouti à la conclusion de la paix pourraient se résumer en un très court dialogue.

— Nous vous avons vaincus constamment sur terre et sur mer, disaient les diplomates japonais, donc si vous désirez la paix, vous devez, suivant la règle qui a prévalu en tout temps et en tout lieu, nous payer les frais de la guerre.

— Vous avez en effet, ripostaient les Russes, battu nos armées en Mandchourie et nos flottes dans les mers de Chine parce que ni les unes ni les autres n'étaient préparées à soutenir votre attaque. Mais quand nous serons fatigués de les voir battre en pays étranger, nous n'avons qu'à les rappeler chez nous où ce serait une autre affaire et où nous vous attendons de pied ferme. Donc nous ne vous paierons pas un centime.

A la surprise générale, le Japon a fini par admettre, sans se faire trop tirer l'oreille, ce langage absolument insolite de vaincu à vainqueur. Mais pense-t-on qu'il a renoncé pour cela à l'espoir de récupérer les sacrifices énormes que lui a coûtés cette lutte gigantesque ? Pas le moins du monde, et s'il a cédé si facilement, au grand étonnement des naïfs c'est qu'au défaut de la Russie que se dérobait derrière l'immensité de ses territoires, il pouvait toujours se rattraper amplement aux dépens de nations plus voisines et moins redoutables.

La Chine et la Corée, pays éminemment pacifistes et antimilitaristes, sauront avant longtemps le coût exact et même fortement majoré de la guerre russo-japonaise. C'est à eux que l'on demandera de payer la note.

Tout d'abord les deux nations belligérantes règlent l'avenir politique, commercial et industriel de la Mandchourie, province chinoise, sans se préoccuper de ce que peuvent penser à ce sujet le gouvernement et le peuple chinois. Ensuite le Japon aura ses coudées franches en Chine pour une « pénétration pacifique » — et au besoin violente — qui lui permettra d'établir dans ce pays des réseaux de chemins de fer, de télégraphes et d'entreprises industrielles variées, c'est-à-dire autant de suçoirs par lesquels la richesse de l'Empire du Milieu sera pompée vers l'Empire du Soleil Levant.

Si la Chine avait eu moins de mépris pour le militarisme, si au lieu d'entretenir une infinie variété de mandarins concussionnaires, bourrés de manuels pédants et indigestes, elle avait entretenu une nombreuse et solide armée, il y a tout à parier qu'on n'aurait pas agi à son égard avec un pareil sans gêne.

Quand à la Corée, c'est à peine si dans l'innombrable quantité de dépêches que font courir par le monde les négociations russo-japonaises, on accorde une mention à son infortune qui n'est cependant pas petite. Voilà encore un pays essentiellement pacifiste, dont le nom même semble une réminiscence de bucolique puisqu'il signifie en langue indigène l'Empire du Matin Calme, qui n'a jamais songé à faire la guerre à personne d'abord parce qu'il déteste la guerre et parce que comme armée il n'a que quelques satellites bons tout au plus pour emprisonner et torturer quelque vieux missionnaires, et ne voilà-t-il pas que sous prétexte qu'il plaît aux Russes et aux Japonais de se battre, à propos d'un pays qui n'appartient ni aux uns ni aux autres pas plus qu'à la Corée, les derniers s'installent tranquillement sur son sol, y font toutes les réquisitions qu'il leur plaît, s'emparent des Douanes, des chemins de fer, des télégraphes et du reste, et traîtent l'empereur Coréen comme un petit garçon auquel on laisse, son trône et son sceptre en guise de jouets, mais à la condition de se tenir bien sage et bien tranquille. Enfin lorsque la guerre est finie, les Japonais qui ne prennent rien aux Russes leurs ennemis retiennent tout ce qu'ils ont pris aux Coréens qui n'étaient pour rien dans l'affaire. Voilà encore un beau triomphe à l'actif du pacifisme. Si seulement, au début des hostilités les Coréens avaient eu 100.000 hommes bien armés pour faire respecter leur neutralité, ils ne se seraient pas vus livrés ainsi pour des siècles, à l'exploitation nippone.

Les puissances, dira-t-on, auraient bien pu intervenir pour empêcher cet attentat contre les droits sacrés d'un peuple paisible. Hé, oui, évidemment, mais les puissances, voyez-vous, n'éprouvent plus guère le besoin de défendre qui ne veut pas se defendre soi-même, particulièrement lorsque l'opération offre pour elles plus de risques que d'avantages. En l'espèce, l'Angleterre dont l'intervention aurait pu être tout spécialement efficace, s'est dit qu'après tout les moutons sont faits pour être tondus avant que d'être mangés, et que le mieux pour elle en tout cela c'était de s'arranger avec les forts au lieu de s'amuser à protéger les faibles. En conséquence elle a conclu avec le Japon une alliance offensive et défensive pour tout ce qui concerne leur situation réciproque en Asie. Quant aux bons pacifistes, de Chine et de Corée, ils se tireront du pétrin quand et comme ils le pourront. Il n'y a guère de chances pour que ce soit de si tôt.

Voilà des faits contemporains venant continuer la trame historique des évènements qui, de tout temps, ont démontré que les peuples qui ne savent point garder et entretenir avec soin l'esprit militaire, ne tardent pas à perdre avec lui tout le reste : fortune, dignité, indépendance.

Il ne faut pas que les bêlements éperdus dont nos pacifistes français font retentir les salles de congrès nous fassent oublier ce rude mais salutaire enseignement.

H. Claude.

LE 9e CONGRÈS de l'Union Régionaliste Bretonne

Arrivée des Bardes. — Préléminaires

Par le train de 5 heures samedi, les Bardes et leurs amis arrivent, et s'organisent en cortège devant la Gare pour pénétrer en ville de Saint-Pol.

Ils sont précédés de 4 joueurs de binious, qui jouent le *Sao Breiz-Izel*, ou chant de marche des Bretons, puis le *Conscrit de Saint-Pol*. La foule accourt au son joyeux et aigu des binious, et acclame les Bardes, qui, rendus sur la place de la Cathédrale, se dispersent par la ville à la recherche d'hôtels et de chambres, qui se font de plus en plus rares, vu l'affluence énorme de congressistes et d'étrangers. L'hôtel Phélippot, l'hôtel Ménez, l'hôtel Ollivier, sont combles.

Séance d'ouverture sous les Halles.
Discours de M. de Lantivy.
Concert Breton.

C'est en présence d'un public anssi nombreux que choisi que s'est ouvert samedi soir, 9 septembre, le Congrès de l'U. R. B., sous les Halles de Saint-Pol-de-Léon. Si l'on en juge par l'impression de cette première séance, ces neuvièmes assises de la vaillante société celtique vont être l'une des manifestations les plus imposantes auxquelles nous ayions assisté depuis sept ans. Au fond des Halles est dressée une estrade encadrée de verdure ; notons parmi les ornements : le drapeau provincial, blanc herminé et les écussons des cinq nations celtiques : Bretagne, Cornouaille, Galles, Irlande, Ecosse.

Sur l'estrade ont pris place : MM. de l'Estourbeillon, président de l'*Union* ; Guébriant, maire de Saint-Pol ; de Kerdrel, adjoint ; Mériadec, de Lantivy, le conférencier de tout à l'heure ; Jaffrennou ; Lajat ; de la Guichardière ; Caurel, bardes bretons, etc. Pendant qu'on s'installe, des sonneurs emmenés par Jaffrennou, de Carhaix, les deux frères Léon, bombardiers, et Menguy et Le Lay, binious, jouent l'air du *Conscrit de Saint-Pol*, et le *Sao Breiz-Izel*.

M. de l'Estourbeillou déclare le Congrès ouvert, et donne la parole à M. de Guébriant.

Le Maire souhaite la bienvenue aux Congressistes, qu'il accueille « les mains tendues, le cœur ouvert. » « Un des devoirs envers la patrie, dit-il, c'est la justice envers le passé, le culte des traditions anciennes. Mais c'est aussi une nécessité de préparer l'avenir. Les membres de l'Union sont des hommes d'action. Toute la vie de leur président ne le prouve-t-elle pas ? A l'œuvre donc, messieurs, continue le maire. Je suis heureux que vous nous ayez fait les témoins de vos patriotiques travaux. Nous les suivrons avec intérêt. »

On a beaucoup loué ce discours très pondéré et fort bien dit.

M. le Président dit qu'il est impuissant à remercier M. le Maire de sa touchante hospitalité. Il ajoute, entre autres choses, qu'il n'aura garde d'oublier ce que M. de Guébriant fait pour venir en aide à ses compatriotes malheureusement émigrés à Paris. C'est un modèle pour les régionalistes désireux de soulager d'injustes infortunes.

Puis M. de l'Estourbeillon expose le but de l'Union Régionaliste Bretonne. Elle ne rêve nullement d'une autonomie de fait, qu'il serait aussi coupable de désirer que chimérique de penser. Ce que l'Union veut, c'est une autonomie morale, c'est resserrer l'entente des Celtes, « une plus grande, une plus libre Bretagne dans une plus glorieuse France.

Le passage de l'allocution de M. de l'Estourbeillon où il a loué MM. Collignon, préfet du Finistère, et Hémon, député, de leur attitude au Conseil Général relativement à la langue bretonne, a produit la meilleure impression et a bien montré l'indépendance absolue du parti régionaliste breton.

M. Marius Bouteloup, de l'opéra de Nice, soliste des concerts Colonne, a chanté *Patrie*, de Palhadihe, et peu après, *les Gars d'Islande*, de Holmès.

Il a recueilli de nombreux bravos.

Ce serait une injustice d'oublier son accompagnateur, M. Lazennec.

Lorsque le conférencier, M. de Lantivy de Trédion, directeur de l'*Arvor*, à Vannes, prend la parole, l'assistance sent, dès les premières phrases, qu'elle est en présence d'un véritable orateur. Elle écoute, jusqu'au bout, dans un religieux silence, oubliant même parfois d'applaudir. Nous n'insisterons pas, pressés que nous sommes de donner un résumé de ce beau discours, dont le sujet est *L'amour de la Bretagne et la décentralisation*.

Après s'être excusé d'appartenir à une région où « livres et savants sont rares, où la lande verte et rude s'étend à l'infini, coupée de place en place par des champs de blé noir maigres et des bosquets de sapins sous lesquels rien ne pousse et où un vent plaintif balance des corbeaux noirs », l'orateur définit ce qu'on doit entendre exactement par patrie.

« La patrie, c'est la France, mais c'est aussi la Bretagne, la terre d'origine, le sol qui nous enfanta et nous nourrit, que nos aïeux conquirent, qui connut avec eux l'indépendance, où ils sont morts et où nous les continuons.

« Car la patrie n'est pas seulement où flotte orgueilleusement le drapeau de la conquête, c'est aussi et surtout où est le berceau de la race, où demeure la tradition, où on garde pieusement le culte des ancêtres, l'image des ancêtres et le culte du passé.

« Que faut-il faire pour la garder ainsi ? Lui donner la vie propre, la vie personnelle à laquelle elle a droit, la liberté administrative, l'autonomie. »

M. de Lantivy nous explique alors les avantages non seulement pour la Bretagne, mais pour toutes les provinces de la décentralisation ayant pour base l'établissement d'un parlement régional et le recouvrement des libertés locales.

Pour préparer cette réforme, que les Bretons entretiennent le culte de la tradition, c'est-à-dire l'*amour de la langue* natale, qui est souple, claire, harmonieuse et fleurie, qui était déjà mûre quand la langue d'oil bégayait dans ses langes et qui

---

Feuilleton du Journal " *AR BOBL* " 10

Rolland Pied-de-Fer

Ces trois sièges étaient supportés par une estrade séparée, qui dominait de plusieurs pieds les gradins nobles et ecclésiastiques.

D'ordinaire, à la séance d'ouverture, le fauteuil de la présidence était occupé par le plus haut baron. Il y avait déjà dans la salle de fort grands seigneurs, mais aucun n'avait osé monter les degrés de l'estrade. M. de Coëtlogon, lieutenant de roi, occupait le siège réservé à la droite du dais ; M. de Beaufort était absent, pour cause ; son siège et celui du président restaient vides ; on se disait tout bas que ce dernier serait tenu par Albert de Gondi, duc de Retz.

On attendait déjà depuis du temps et un murmure d'impatience commençait à se faire entendre quand les deux huissiers de service, comme s'il se fussent donné le mot, frappèrent bruyamment le sol du fer de leur hallebardes, et annoncèrent à la fois les noms de Rieux et Gondi. Tous les yeux se tournèrent vers les nouveaux arrivants ; eux, s'avancèrent couverts, après avoir porté négligement la main au feutre. Ils marchaient lentement et de front, ils ne s'étaient point salués.

M. de Retz était un vieillard de haute taille, couvert d'or et de broderies ; sur son grand costume de maréchal de France était passé le cordon des ordres du roi. Il allait, la tête au vent, le poing sur la hanche, et portait sur son visage l'expression de bravade méprisante qui semblait un héritage de famille, dans cette race audacieuse de Gondi.

Le sire de Châteauneuf, au contraire, était jeune, petit, et de médiocre mine ; il était vêtu de gros drap pers, comme les jours où il faisait chasse au loup dans ses domaines. Sa large figure ne se montrait, à proprement parler, ni courtoise ni hautaine ; on y lisait l'indifférence la plus parfaite et une tranquille bonhomie.

Ils arrivèrent ensemble au bas de l'estrade, montèrent les degrés d'un pas égal, et s'arrêtèrent en face du siège de la présidence provisoire ; M. de Gondi, toisant fièrement son compagnon, saisit un de ses bras du fauteuil ; Jean de Rieux prit l'autre. Il se faisait dans la salle un silence profond.

Chacun voyait là autre chose qu'un frivole combat d'étiquette : *c'était Paris et la Bretagne en présence.*

— Monsieur, dit le duc en secouant négligemment le flot de dentelles sous lequel disparaissait sa main ridée, je vous prie de vous allez seoir ailleurs, c'est ici ma place.

Le sire de Châteauneuf leva sur lui un regard sérieusement étonné, mais ne répondit point ; seulement, il attira le fauteuil de son côté, et retroussa ses basques pour s'asseoir.

— Sur ma parole ! s'écria le duc contenant sa fureur, voici une plaisante aventure !... Vous ne savez point qui je suis, je pense, mon gentilhomme ?

— Non ? dit le sire de Châteauneuf.

— On me nomme Albert de Gondi, duc de Retz et de Beaupréau, comte de...

— Moi, j'ai nom, Jean de Rieux, interrompit ce dernier.

— Je suis, continua Gondi, maréchal, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Anjou, grand écuyer de madame la reine-mère...

— Toutes ces choses sont de France, interrompit encore Jean de Rieux, gardant jusqu'au bout sont impertubable sang-froid : moi, je suis Breton de Bretagne,

Ce disant, il imprima au fauteuil un brusque mouvement et s'assit.

Le duc demeura immobile, la bouche ouverte, paralysé par la colère et la stupéfaction.

La salle entière s'était levée par un mouvement général et spontané. Les gens du roi de France se plaignaient avec grande amertume ; cet incident inattendu venait de remettre en courage les opposants qui commençaient à chanceler. On voyait de tous côtés des visages étincelants de joie et d'orgueil ; la vieille sève de « la terre de granit, recouverte de chênes » bouillonnait daus toute les poitrines.

Les deux adversaires avaient été séparés par la foule ; le duc, l'épée à demi tirée, gesticulait et menaçait à haute voix. Jean de Rieux, toujours assis, dans l'attitude de la plus entière insouciance, se taisait et semblait songer. Le lieutenant de roi marcha vers lui, le feutre à la main.

Monsieur, dit-il, nul ne conteste votre illustre origine, mais la dignité de M. le duc...

— Sommes-nous chez nous, je vous prie, mon cousin Coëtlogon ? demanda Jean de Rieux avec simplicité.

— Sans doute, reprit en rougissant le lieutenant de roi ; mais...

— Alors, continua le sire de Châteauneuf, en l'absence de messieurs mes aînés d'Acérac et de Sourdéac, voici mon dernier mot ; vienne un plus proche parent du sang de Bretagne et je céderai ma place.

Gauthier de Penneloz, ennemi personnel des Rieux, et cherchant à se ménager l'appui de la cour de France, vint à ce moment au secours de M. de Coëtlogon.

— Me voilà, dit-il, répondant à l'appel de Jean de Rieux.

Celui-ci laissa errer sur sa lévre un dédaigneux sourire.

— Monsieur le commandeur, dit-il, je vénére les hommes d'Eglise quand ils tiennent à leurs vœux. Je leur cède à la messe et au confessionnal. N'a-t-il point été bruit de vos noces ?

Un nouvel arrivant était entré dans la salle, et avait passé inaperçu au milieu du désordre ; c'était Rolland Pied-de-Fer, vêtu d'un riche costume choisi dans la propre garde-robe de Julien, son maître. Il avait écouté d'abord et regardé de loin ce qui se passait ; à la vue de Gauthier de Penneloz, il marcha droit au fauteuil contesté et dit, lui aussi :

— Me voilà,

Jean de Rieux se leva aussitôt, et se découvrit ; puis, prenant respectueusement la main du courrier, il le fit asseoir en disant à haute et intelligible voix :

— Soyez le bienvenu, monsieur mon cousin d'Avaugour ! Vous tenez de plus près que moi à Bretagne.

Ce nom d'Avaugour retentit de proche en proche, et calma le tumulte comme par magie ; l'arrivée du chevalier était un évènement majeur qui devait dissiper toute préoccupation secondaire ; on fit cercle autour de l'estrade. Un grand nombre de membres n'avaient jamais vu Julien d'Avaugour, vivant d'ordinaire loin du pays breton, les autres l'avaient aperçu une seule fois de nuit au château de Goëllo, lors de l'assemblée qui avait précédé sa disparition. Néanmoins, et malgré la ressemblance frappante du courrier avec son ancien maître, quelques doutes auraient pu s'élever, si la reconnaissance formelle de Jean de Rieux eût laissé place aux soupçons. Devant le témoignage de Rieux, la pensée d'une usurpation de nom ne vint à personne ; les uns se réjouirent de ce retour inespéré, les autres maudirent le hasard.

Un seul homme, dans le parlement, ne partageait point l'erreur générale : au nom du chevalier d'Avaugour, Gauthier de Penneloz avait tressailli et reculé de plusieurs pas ; il resta un moment le regard cloué au sol, comme s'il eût craint, en le relevant, d'apercevoir quelque effrayante apparition.

Enfin, il fit un effort et se redressa ; l'œil de Rolland, calme, assuré, était fixé sur lui.

— Ce n'est pas lui ! s'écria mentalement le commandeur en poussant un long soupir de soulagement ; mais que peut vouloir cet homme ?

Il se prit à réfléchir laborieusement, au lieu de protester. Ce prétendu chevalier, dont il se rappelait confusément la figure, devait être un imposteur de bas étage, n'ayant d'autres chances de succès que son audace et la disparition du véritable Julien d'Avaugour. Néanmoins, comme lui, Gauthier, était seul à savoir le sort de ce dernier, et qu'il n'avait garde de le révéler, la réussite de l'usurpateur ne restait point douteuse. Le sire de Châteauneuf, ami d'enfance de Julien, et dont la renommée de loyauté n'était pas attaquable, admettait l'identité de cet homme ; que pouvait faire le reste de l'assemblée, qui ne connaissait point le chevalier ?

Gauthier de Penneloz, malgré son double échec, n'avait renoncé complètement ni à son mariage ni à ses ambitieuses vues politiques ; seulement, il s'était ménagé, en cas de défaite nouvelle, une porte de derrière, et comptait vendre son appui au cardinal, pour quelque charge de haute importance. A ces divers projets, le retour de Julien faisait également obstacle : le chevalier, en effet, allait reprendre la première place dans la confrérie bretonne ; le crédit diminué du commandeur influerait sur son marché avec Son Eminence, et ferait baisser proportionnellement le prix de l'apostasie.

(*A suivre*)

chante et qui pleure toujours dans nos logis, alors que tant d'autres sont mortes ou corrompues — l'attachement au costume — *l'entretien de l'art breton*.

Ici se place un magnifique exposé de tout ce qui constitue la richesse architecturale et sculpturale du Finistère : flèches élancées, ogives brodées, chapiteaux fleuris, calvaires, églises gothiques, pierres branlantes, sources sacrées, monastères antiques et châteaux fameux, Kerjean, Kérouzéré, La Roche « évoquant tant de grands noms, de grands coups et de grandes choses, tout un parfum chevaleresque de bravoure et de courtoisie. »

La péroraison véritablement remarquable prononcée sans hésitation, d'une voix vibrante, a soulevé, on peut le dire toute la salle.

« Aidons l'Union régionaliste bretonne dans sa tâche, devenons ses soldats, servons sous son drapeau, ce drapeau que voilà aux couleurs nationales, qui flotta si longtemps au milieu des épées et des lances, tout frémissant des victoires, qui porte dans ses plis l'histoire de tout un peuple, la gloire des ancêtres et l'âme de la patrie. Jurons, tant que la flamme brûlera à nos foyers, de lui rester fidèles, de demeurer nous-mêmes, de parler notre langues, de porter notre costume et de défendre nos croix, car l'abandon des mœurs est une souillure, et un Breton doit mourir plutôt que de se souiller. N'attendons rien du hasard ni des pouvoirs publics ; ne comptons que sur nous. Que notre voix retentisse d'un bout de la presqu'île à l'autre pour éveiller dans le peuple le culte de la tradition et l'amour de la liberté. C'est au pays de Vannes, il y a quatre ans, que cette voix s'éleva pour la première fois, et dans plus d'une chaumière, au milieu de la lande, à l'abri des sapins, on sait maintenant que des hommes énergiques et dévoués se sont levés pour cette croisade bretonne. — Elle a soufflé aussi avec *Ar Bobl* dans ce beau pays de Cornouailles, où le sang est ardent et la villa fertile, sur les pentes de l'Arrée et du Ménez-Du, par les verdoyantes coulées du Blavet, de l'Aulne et du Trieux.

« Aujourd'hui, c'est à Saint-Pol que va se faire entendre la grande voix de Bretagne, pleine de poésie, d'enthousiasme et de fierté. Ecoutez-là et retenez-là pour la répandre à votre tour comme une musique suave et une semence féconde. Car si elle doit être connue de tous les Celtes, elle doit l'être surtout de toi, ô pays du Léon, terre privilégiée des saints et des artistes, où le sol à chaque pas voit surgir des chefs-d'œuvre, reflet de ton âme mystique et perpétuel hommage qui monte du granit, comme un cantique muet, vers la Divinité ; terre auguste et bénie qui conserve à l'art et à la foi tes flèches effilées, tes calvaires splendides, tes ossuaires antiques, les châsses de nos martyrs et les tombes de nos rois ; ô terre de Léon, où les hommes sont si forts, où les femmes sont si belles et si rapides les coursiers, reste digne de ton rang et de ta renommée, que ta tête vers le ciel se dresse au-dessus des autres ; que tes fils entêtés, généreux et fidèles poursuivent sans faiblesse le triomphe de notre race, en glorifiant la patrie, en réclamant pour elle ses antiques libertés. Tous les jours que Dieu fait, ô Saint-Pol, répète : « J'aime mon fossé doré, j'aime ma tour de Kreisker, j'aime ma Bretagne, comme ma douce, d'amour ; non jamais vous n'aurez ma Bretagne et mon clocher à jour. » (Applaudissements prolongés).

Après ce magnifique discours, les binious Léon donnent une sérénade très goûtée, qui leur vaut ensuite une quête fructueuse. Vient aussitôt le tour des bardes.

M. Jaffrennou (Taldir) prend le premier la parole en breton et annonce que la partie *en breton* va commencer. Le public applaudit la vieille langue. Il débite son *Salud da Gastell-Paol* qui soulève des applaudissements nourris. Après lui, Mab an Argoat chante le *Kan bale an duk Ian* :

Neventi vad d'ar Vretouned
Ha malloz ru d'ar C'hallaoued !

très applaudi. T. Le Garrec obtient un grand succès dans son *Digemer sant Erwan er baradoz*. Berthou est acclamé dans sa chanson satirique *Ar stoter*. Caurel, Diverrès, et d'autres bardes chantent tour à tour.

Pour terminer, M. de l'Estourbeillon lit deux poésies de deux bardes absents, Charles Piquenard et Pierre de Portgamp. Cette première séance est dignement clôturée par le *Bro goz ma zadou*, chanté en chœur par les Bardes, entourant le maire de Saint-Pol.

DEUXIÈME JOURNÉE

Défilés dans les rues

A 9 heures, les Congressistes se rendent à la Gare au devant des Sociétaires de *Iaouankiz Breiz*, qui débarquent au nombre de 85. Ont envoyé des délégations : Morlaix, Saint-Vougay, Pleyber-Christ, Saint-Thégonnec, Saint-Martin, Carhaix, Gourin, Le Saint, Ergué-Armel, Pont-Croix, etc. Les binious sonnent au rassemblement et le cortège, précédé des Bardes, chantant le chant de marche, pénètre en ville, et se dirige vers la Mairie. M. de Guébriant les reçoit et met à leur disposition la grande salle du Conseil. La *Iaouankiz Breiz* est déclarée officiellement fondée. M. Lajat excuse le président, M. Prigent, marchand de vins à Morlaix, empêché par un deuil cruel, et donne lecture des statuts de la nouvelle société, que nous avons publiés samedi.

Il fait distribuer des insignes qui sont très gracieux : broche en cuivre émaillé portant un écu d'hermines, sur une branche de gui vert, avec fond rouge et blanc. Autour de la broche, les mots : *Unvaniez iaouankiz Breiz*. Ces insignes vont faire fureur durant tout le Congrès. Tout le monde veut en avoir, car ils ne coûtent que 1 f. 75. On vend également pour deux sous des drapeaux bretons minuscules, que l'on arbore qui au chapeau, qui à la boutonnière.

Banquet de " Iaouankiz Breiz "

A 11 h. 1/2, à l'hôtel du Commerce, *Iaouankiz Breiz* se réunit en un banquet fraternel, présidé par MM. Lajat, de Guébriant, de l'Estourbeillon.

Au dessert, des toasts ont été portés par MM. de Guébriant, de l'Estourbeillon et l'abbé Bossard, au nom du Clergé Breton " qui dit-il, est de cœur avec le mouvement de langue bretonne. " (Applaudissements).

Après lui, Jaffrennou, vice-président, prononce un discours breton où il explique le but de la Société, qui est principalement une *Amicale*, destinée à grouper les Jeunes Bretons et à les aiguiller vers une voie indépendante de toute coterie politique ou religieuse, pour la défense des intérêts populaires, et l'extension du progrès de l'esprit humain en Armorique par la langue du pays même. (Applaudissements.)

Arrivée des " Paotred Montroulez "

Le banquet fini, tous se rendent à la gare pour recevoir les " Paotred Montroulez, " au nombre de 90, musiciens, chanteurs, et gymnastes de Morlaix.

Le défilé commence.

En tête se placent les petits tambours et clairons du Patronage Saint-Martin de Morlaix, que dirige l'abbé Bosson, avec un drapeau tricolore, puis la *Chorale* de St-Martin ; après, la *Jeunesse Bretonne*, entourant son drapeau bleu et blanc ; ensuite les Binious et Bombardes précédant immédiatement le drapeau breton, blanc, semé d'hermines ; les Bardes et les Congressites terminent le cortège. Les tambours, clairons, fifres et binious, sonnent à la fois des airs de marche pour entrer en ville.

La foule est immense sur le parcours. Quelques imbéciles qui auraient besoin d'aller à l'école, confondent le drapeau blanc breton, avec le drapeau royaliste (!) et crient A bas la calotte ! On passe outre et l'on se rend sur la place de la Cathédrale, où 4.000 Léonards sont massés. La Chorale de Morlaix se forme en cercle, et entonne le *Bro goz*, chant national, qui est enlevé merveilleusemet.

Représentation bretonne

A peine ont-ils fini que la foule s'engouffre vers les Halles. Les grilles cèdent sous la poussée formidable, et une centaine de personnes entrent sans payer. Enfin, on finit par refermer la grille, et le contrôle parvient à se faire. Quinze cents personnes trouvent place sous les Halles, où les *Paotred Sant-Martin* vont représenter la belle pièce d'actualité en 2 actes de notre ami le barde Le Berre (Ab Alor), intitulée *Ar gwir treac'h d'ar gaou*. Les acteurs et l'auteur obtiennent le succès le plus complet. L'assistance a beaucoup apprécié l'œuvre de Le Berre, et l'on prédit à cette pièce un bel avenir scénique. Les Batteries, Fifres et Tambours de Morlaix donnent ensuite quelques sonneries admirablement enlevées. La Chorale chante des airs panceltiques avec paroles bretonnes, entre autres *Loc'adber* (écossais) *Araok ar stourm* (irlandais) *An diou Vreiz* (breton) ; les Bardes leur succèdent et chantent en chœur *Bro goz ma zadou*, qui clôt cette inoubliable représentation.

Ti Kanerien Breiz. — Séance Tumultueuse. — Manifestations et contre-manifestations.

Jusqu'ici le Congrès a marché sans une ombre. Ce succès sans mélange a eu le don d'exaspérer le Cercle anarchiste de Saint-Pol-de-Léon, qui comprend 80 adhérents environ. Un sieur Morvan, négociant en vins, et son fils, en sont, à ce que l'on dit, les directeurs. Ces messieurs qui s'étaient terrés dans la journée, avaient décidé de manifester à la séance de *Ti Kanerien Breiz* de nuit, et à cet effet, ils se rendirent au concert de 8 h. 1/2, au nombre de 100 environ. Ils se casèrent sur les bancs du fond des Halles. Un millier d'auditeurs avaient pris place dans la salle. Le concert commence et se poursuit quelque temps sans incident. Yves Berthou, T. Le Garrec, Charles Rolland, Le Berre, Jaffrennou, Caroff, Diverrès, Sagory, se succèdent, et intéressent au plus haut point le public par des chansons tantôt sérieuses, tantôt amusantes, et où ne perçait aucune note politique. Les Apaches, cependant, ne laissèrent pas passer l'occasion qu'ils cherchaient : Olivier Sagory ayant déclamé la *Bénédiction* de François Coppée, quelques sifflets retentirent, et dégénèrent bientôt en cris discordants. Jaffrennou commença à parler et pria les fauteurs de désordre qui ne voulaient pas écouter les chants de vouloir bien permettre à leurs concitoyens d'entendre, et de sortir s'ils voulaient crier. Le bruit continuant, il leur fit remarquer combien leur conduite était incompréhensible en la circonstance, les Congressistes de l'U. R. B. se trouvant à Saint-Pol au nombre de près d'un millier et y étant venus dans l'intention de s'y distraire, d'instruire et de distraire la population, et enfin qu'ils ne devaient pas ignorer combien ce congrès déversait d'argent dans les caisses de tous les commerçants sainpolitains. Morvan et sa clique d'avinés ne comprenant rien à ces arguments, pourtant d'ordre pratique, Jaffrennou fit signe aux Bardes et binious qui se trouvaient dans la coulisse, qui envahirent la vaste scène au nombre d'une quarantaine. Les binious lancèrent leurs notes du *Sao Breiz-Izel*, couvrant les voix anarchistes qui avaient commencé *Sambre-et-Meuse*, de leurs notes aigües ; à leurs son, se joignit les voix des chanteurs ; ce fut une vague éclatante de chant et de bombardes qui étouffa complètement les voix de la bande. L'assistance entière, exception faite des hurleurs du fond de la salle, se leva avec enthousiasme et applaudit à tout rompre le geste bardique. Ce fut un effroyable vacarme. Dans ce bruit, Jaffrennou, Le Berre, Diverrès, Guédon et 100 autres, descendent les degrés de la scène, se massent autour des binious, et sortent en hurlant le *Sao Breiz-Izel*. Les apaches blémissent et se cachent. La contre-manifestation à laquelle ils étaient loin de s'attendre, va commencer. Ceci fut sans contredit le clou de la journée. Mille bretons et bretonnes, dix par dix, vingt par vingt, précédés des binious aigus, et des bombardes sonores, de bardes et des graves Léonards qui se sont joints à la tête de la manifestation, font deux fois le tour des Halles, cernant les quelques malheureux quarante sous qui s'y glacent de terreur, puis la manifestation fait le tour de toutes les rues en chantant jusqu'à égosillement. Alors les apaches sortent, et tentent de s'organiser. Mais les pauvres ne sont plus qu'une cinquantaine : les autres se sont éclipsés. En vain le Morvan essaie de rallier la bande ; c'est le fiasco complet, lamentable. Les manifestants bretons, ayant achevé le tour de la cité, reviennent sur la place : quelques anarchistes essaient de crier ; ils sont refoulés dans la ruelle de la Cathédrale, et acculés dans une Impasse, où ils finissent par demander grâce devant les *penn-baz* menaçants, et par chanter comme tout le monde : *Breiz da virviken ! Breiz da virviken !* Ainsi finit cette première soirée par un triomphe complet des régionalistes demeurés les maîtres de la rue.

TROISIÈME JOURNÉE

Première Séance de Travail

Le lundi à 9 heures, dans une des classes de l'école primaire libre, les Congressistes se réunissent au nombre d'une cinquantaine. M. de l'Estourbeillon nomme comme assesseurs MMmes de Laigue et Degoul, et MM. Vallée et Paban. M. le Comte de Guébriant, maire de St-Pol, qui reçoit l'*Union* avec tant de dévouement breton, est nommé président d'honneur. Le président lit des lettres de Lord Castletown, d'Irlande, retenu chez lui par des affaires très importantes, MM. l'abbé Buléon, de Bellevue, Yann Rumengol (qui déclare mettre à la disposition de l'*Union* une somme de 25 francs pour le concours de 1906), l'abbé Gwillerm, Job en Drouz-Vor, Grépel, négociant à Lille, qui annonce qu'il continuera à faire de la réclame en breton pour son fil, Lionel Radiguet, Macé, directeur du *Cercle de Léon*, qui invite les Congressistes à se rendre à son cercle, où tout sera mis à leur disposition, etc. Des remerciements sont votés au Cercle.

Voici les rapports présentés et qui seront lus aux séances :

Les centres d'émigration bretonne en France (Choleau).

Les noms bretons (de Laigue).

La propriété rurale au moyen-âge en Bretagne (abbé Bossard).

Concours d'Histoire de Bretagne (de Calan).

Rapport sur le drapeau breton (Jaffrennou).

Le mouvement régionaliste (Radiguet).

Le mouvement Régionaliste à l'étranger (Morvan-Goblet).

Les industries bretonnes (Choleau).

Rapport sur la langue bretonne en 1905 (Caurel).

Rapport sur la littérature française en Bretagne (Guichardière).

Les Cartes postales bretonnes (Mme de Laigue).

Les ouvriers bretons à Paris (Guédon).

Etude sur le Barde Milin (F. Even).

M. de l'Estourbeillon lit une lettre de Pierre de Portgamp sur le patois gallo et une autre de M. Radiguet sur la nécessité de créer en Bretagne un port transatlantique.

M. Douaron a envoyé une *gwerz* en l'honneur du Maire de Saint-Pol.

MM. Even et Lajat demandent que l'*Union* encourage l'entente entre les Troupes d'acteurs bretons.

M. Lajat parle du *Sou breton*, œuvre lancée par Yann Rumengol, et qu'il importerait de reconstituer.

M. Vallée parle de la nécessité de l'unification de la grammaire pour les quatre cantons.

M. Guédon, ingénieur à Paris, traite ensuite de la question du placement des ouvrier à Paris, auxquels il faut venir en aide.

Une très intéressante discussion s'engage à ce sujet.

La séance est levée à 11 heures. Les Congressistes se rendent à leurs hôtels et hôtelleries.

Deuxième séance de travail

A deux heures, les Congressistes se réunissent de nouveau au nombre d'une soixantaine. Viennent d'arriver MM. Corfec, directeur de l'*Indépendance*, de Saint-Brieuc, d'Herbais, maire du Faouët par Lanvollon, etc.

Comme assesseurs, l'assistance désigne MMmes Jaffrennou mère, et Berthou, MM. l'abbé Caménen, président de la Société des Bretons de Paris et d'Herbais.

M. Jaffrennou a la parole sur un projet de drapeau breton. Parlant en breton, il expose la difficulté dans laquelle nous nous trouvons de promener le drapeau blanc semé d'hermines noires, parce que des "imbéciles" le confondent dans presque tous nos congrès avec le drapeau royaliste

C'est une confusion déplorable, il est vrai, mais à laquelle il importe de remédier.

Nous, Bretons, nous avons le droit de changer notre drapeau national lorsque nous jugeons qu'il est démodé : C'est ainsi que les Français ont remplacé le drapeau aux fleurs de lys par le drapeau aux trois couleurs. Deux solutions ont été présentées, la première par MM. Le Berre, La Guichardière, Lajat et Jaffrennou, proposant de refaire ainsi le drapeau breton : trois couleurs : noir avec hermines blanches, vert au milieu, couleur panceltique, et blanc avec hermines noires, couleurs actuelles.

Cette solution est repoussée à cause de la couleur noire qui semble trop " anarchiste ".

Une deuxième proposition, présentée par MM. de l'Estourbeillon et de Laigue, est la suivante : maintenir le drapeau blanc semé d'hermines, mais le couper d'une croix de Saint-André verte, couleur interceltique.

Malgré l'opposition de M. Even, qui propose d'ajouter à l'ancien drapeau breton un quartier tricolore, et de M. Corfec qui demande le maintien du statu quo, vu que l'on ne peut jamais, dit-il, " contenter tout le monde et son père ", la majorité se rallie à la proposition de l'Estourbeillon-de Laigue et l'on adopte *un nouveau Drapeau Breton*, qui sera désormais adopté par l'U. R. B. à tous ses congrès : *fonds blanc herminé, croisé de deux bandes vertes, disposées obliquement*.

M. Choleau lit alors un rapport sur la condition des ouvriers bretons à Jersey et en Seine-et-Oise. Il est très étudié et très complet.

A ce moment, entre M. de Mun, député de la circonscription, qui est acclamé aussitôt président d'honneur de la séance.

M. Morvan a la parole pour la lecture d'un rapport de M. Dupuy, sur la colonie bretonne de Trélazé et d'Angers.

M. Dupuy fait d'abord l'historique de l'émigration bretonne à Angers qui, d'après lui, date seulement de 1860. La deuxième partie traite de l'appel des émigrants par les Cies, à l'époque où les mines de Poullaouen furent abandonnées.

L'émigration fut dès le début très nombreuse. Les émigrés y furent primitivement très heureux, ce qui attira d'autres en masse, se figurant qu'ils allaient y faire fortune.

Beaucoup de Bretons travaillent aussi aux Manufactures d'allumettes de l'Etat. M. Dupuy recherche le pourquoi de l'émigration : les salaires sont plus élevés c'est vrai, mais la vie est plus coûteuse. Cependant les institutions patronales, les assurances contre les accidents fonctionnent depuis 30 ans aux carrières.

Enfin, on y a installé un médecin breton, le Dr Le Barzic, un Breton accompli, secondé par une sorte de chapelle dédiée à Saint-Laizin, où tous les jeudis il y a un sermon breton.

Enfin le rapporteur en arrive à la situation sociale du Breton ouvrier.

Il y a l'ouvrier fondeur, au-dessus du sol très bien payé au mille, mais il y a l'ouvrier d'en bas, généralement Breton, qui arrache les blocs à 80 mètres de profondeur, très mal payé. Cet ouvrier est de la région de Gourin-Rostrenen-Callac-Huelgoat, pays d'ardoisières eux aussi.

La vie de ces malheureux carriers est un reniement continu. S'il a un nom de consonnance angevine, il se hâte de le changer, Le Gwen, devient Leghin ; Le Braz, Lebras ; il abandonne la pratique de sa langue *en public*, il devient nihiliste pour ne pas dire anarchiste-révolutionnaire. Mais ce même anarchiste ira quand même en pèlerinage à Saint-Laizin ! Les enfants du ménage perdent toute fierté de race. On peut dire que la famille bretonne disparaît totalement !

Pour terminer, M. Dupuy a cherché quel pouvait être l'avenir des Bretons : il y a une nostalgie continuelle au cœur des Bretons. Ce sont des parias au cœur malade. Comment empêcher cet état de choses ? L'auteur se déclare incapable de résoudre cette question.

M. Jaffrennou trouve à ce problème social une solution unique et seule pratique : imiter les Gallois. Il y a 50 ans, les Gallois émigrés à Liverpool étaient en face des Anglais dans la même situation que les Bretons émigrés d'Angers, du Hâvre, de St-Denis, et d'ailleurs. Ils se sont groupés et ne pouvant dépasser les Anglais au point de vue matériel, les ont dépassés au point de vue intellectuel et moral, par le culte de leur langue et de leurs chants. Il faut que les Bardes s'entendent pour faire le voyage d'Angers et de Trélazé, pour faire des conférences sur ce sujet aux Emigrés, et leur donner d'abord et avant tout *la Fierté* qu'ils ont perdue en face de l'oppression de l'étranger.

Le Président approuve ces conclusions et l'*Union* émet le vœu que les Bardes se dévouent pour se rendre aux carrières de Trélazé faire aux Bretons des conférences en leur langue.

M. Jaffrennou, au nom de plusieurs Bardes, s'offre pour faire avec quelques camarades, le voyage d'Angers pour tenter un essai de groupement de la colonie bretonne, si quelque riche Breton veut bien supporter les frais du voyage. M. Picard, de la *Dépêche*, fera un appel dans ce sens.

M. l'abbé Madec craint que l'impression des conférences de M. Jaffrennou ne soit passager. Il préférerait les conférences organisées sous le patronage du *Sillon*, qui pourrait mieux aider l'*Union Régionaliste*.

M. de l'Estourbeillon répond que toute œuvre qui travaille au point de vue breton, recevra nos sympathies, mais que nous n'avons nullement besoin du patronage du *Sillon*. L'U. R. B. n'est pas en principe ennemie du *Sillon*, mais elle n'a pas à entrer dans des considérations du genre qui occupent cette société.

M. Even proteste et craint que le *Sillon* ne donne une impulsion française au mouvement breton.

M. Morvan ajoute que les Bretons peuvent faire leurs affaires tous seuls.

M. Madec dit que les idées émises à Saint-Brieuc par quelques *Sillonistes* ne résument pas l'opinion de Marc Sangnier.

Il serait pénible de voir que les mouvements silloniste et régionaliste soient mis en hostilité ouverte.

M. de l'Estourbeillon répète encore que nous sommes impartiaux et que notre but est large : le réveil de l'esprit breton.

La séance est levée a 5 heures.

Ti Kanerien Breiz

Lundi, à 8 heures, les Congressistes se rendent aux Halles. Le service d'ordre est cette fois très sévère, et d'ailleurs, ce soir les anarchistes ne feront pas parler d'eux. La leçon d'hier a été bonne sans doute, car tout s'est passé dans le calme, comme cela eut du se passer toujours. La séance s'ouvre devant un public nombreux et entièrement breton, par un mot du barde Berthou, affirmant une fois de plus l'indépendance absolue des bardes au point de vue politique, et leur désir d'être utiles à leurs compatriotes. Après lui le barde Caroff, de Morlaix, chante deux de ses œuvres, très goûtées et très applaudies. Corfec, directeur de l'*Indépendance Bretonne* a fort bien parlé en breton de l'influence de la langue celtique, et de la nécessité de s'en servir contre l'étranger.

Les bardes Jaffrennou, Loeiz Herrieu, Le Berre, Sagory, Le Moal, chantent tour à tour.

A l'entr'acte, les binious Carhaisiens font entendre leurs airs les plus enlevants, et obtiennent comme toujours un vif succès.

La séance est levée à 10 heures, sur le chœur du *Sao Breiz-Izel*. M. Jouy, rédacteur en chef du *Réveil du Finistère*, appelé à Saint-Pol par les perturbateurs de l'ordre, devait, à ce que l'on affirmait, prendre la tête d'une manifestation dans la rue. Il n'en fut rien, Jouy et ses amis, se sentant en minorité, se sont tenus paisibles, de quoi nous ne pouvons que les féliciter.

QUATRIÈME JOURNÉE

Plouescat. — Théâtre populaire à Kerjean.

De bon matin, une centaine d'excursionnistes se rassemblent devant l'hôtel Ménez. Neuf grandes voitures sont là toutes prêtes, ainsi qu'une automobile. Une douzaine de Bardes précèdent en bicyclette, comme éclaireurs.

A 7 heures, le défilé sort de la ville, les binious sonnent, et les chants retentissent.

On visite le vieux château de Kérouzéré, où Mme H. du Rusquec offre un madère d'honneur, puis l'on roule vers Plouescat.

Le maire et ses adjoints souhaitent la bienvenue aux Régionalistes, et offrent le champagne à l'hôtel d'Armorique. Cependant quelqu'un apporte le numéro de la *Dépêche de Brest* du matin, où l'on lit avec stupéfaction un compte-rendu absolument faux et tendancieux de la journée de dimanche. Le correspondant de ce journal, obsédé du spectre clérical, a vu des curés partout ; or, tout le monde sait qu'aucun prêtre n'a été mêlé à l'organisation du Congrès de la ville de Saint-Pol.

Alors, pourquoi ces plaisanteries de mauvais goût ?

Tout le monde sait que le drapeau breton était cravaté des couleurs tricolores. Alors, pourquoi oser dire que l'on a promené le drapeau blanc ?

Ce compte-rendu absolument cancanier, suant les petits potins, est défavorablement accueilli, et le président de l'*Union* somme le correspondant de la *Dépêche* d'avoir à insérer une rectificatisn, ce qu'il accepte de faire, d'ailleurs, avec bonne grâce.

L'on remonte en voiture pour se rendre à Saint-Vougay, situé à 7 kil. de Plouescat. On débouche au bourg à midi sonnant.

Les binious sonnent une gavote bretonne que mènent les Bardes, puis tous se rendent au vieux presbytère, où le déjeuner est préparé et servi, au milieu de la plus franche gaieté.

A 2 heures, les Gars de Saint-Vougay et les Excursionnistes se rendent en ordre, précédés de leurs sonneurs, vers le château antique de Kerjean, par une allée bordée d'arbres séculaires. On remarque que Charles Le Goffic est arrivé et s'est joint aux Congressistes.

Déjà la foule se presse au pont-levis. Enfin l'on peut entrer, et l'on jeuit du plus magnifique des coups d'œil que l'on puisse imaginer. La cour du château nous rappelle l'enceinte du vaste château de Carnarvon, bâti par Edouard Ier. Au fond, un magnifique théâtre est dressé, avec, sur le sommet, la devise *Doue ha Breiz* ; en bas, à droite du portail, de très jolies buvettes sont installées où de charmantes et gracieuses Bretonnes vendent du cidre et des crêpes au profit des pauvres. Ce sont des demoiselles des meilleures familles du Léon, qui ont arboré le costume cornouaillais (Fouesnant-Pont-Aven) : nous remarquons Mlles de Kermenguy, du Rusquec, de Kerdrel, du Penhoat, de Dieuleveut, etc.

Toutes ces demoiselles ne parlent *que le breton* aux consommateurs. C'est un charmant début, vraiment.

Ça et là nous apercevons des jeunes gens en bragou-braz. Ce ne sont pas des Bardes mais des jeunes gens de St-Pol et des environs. Nos félicitations.

La cour est comble : quatre mille spectateurs s'y pressent. Nous nous dirigeons vers le théâtre champêtre et nous nous rencontrons avec M. et Mme de Coatgoureden, propriétaires du château, qui ont mis leur immeuble à notre disposition. Nous les en remercions sincèrement.

De toutes parts, des Bretonnes vendent des programmes et les livres *Job al lounker* et *Alanik al Louarn*, de l'abbé Perrot. On se les arrache.

Le rideau se lève et nous découvre les acteurs de Saint-Vougay, hommes et enfants au nombre d'une trentaine. Ils chantent le *Bro goz ma zadou*. L'abbé Cardinal prononce ensuite une allocution bretonne de circonstance. Aussitôt après, 6 jeunes garçons chantent *Keltia vo da viken*, mélodie irlandaise.

Les Binious jouent une sérénade, avec brio et entrain.

Le rideau tombe, puis se lève. La cérémonie de la distribution des *Bleuniou Bruk*, ou Fleurs de Bruyère va commencer. Sur la scène sont MM. de L'Estourbeillon, Jaffrennou et Le Berre entourés de plusieurs des Acteurs et Demoiselles de charité, tous en costume.

M. de l'Estourbeillon, distribue des brins de bruyère, fleur internationale celte, aux acteurs et à l'assistance, puis Jaffrennou explique en breton le symbolisme de cette charmante fleur du Ménez et de l'Arvor, dont le pied vert est signe d'espérance éternelle, dont la fleur rose nous montre qu'il faut aller jusqu'à verser son sang pour la liberté de la patrie. Des applaudissements retentissent, montrant combien le peuple du Léon *comprend* sa race.

Après ce début, la séance dramatique populaire commence par *Job al Lonker*, en léonais, traduit du dialecte vannetais. Cette petite pièce obtient un gros succès, mais moins toutefois que la seconde, *Alanik al Louarn*, de Perrot, qui a été jouée parfaitement par les *Paotred* de Saint Vougay.

A 6 heures, au milieu d'un enthousiasme qu'il nous est impossible de décrire, le rideau se lève une dernière fois sur *l'apothéose* de la Bretagne. Lentement, les acteurs chantent le *Dalc'h sonj o Breiz-Izel*.

Au milieu d'eux se tient une jeune fille habillée de lin blanc et tenant en mains une bannière herminée, portant une croix d'or et la devise *Doue ha Breiz bepred*. Devant elle sont groupés des petits garçons en costume paysan du Léon. C'est splendide, et c'est sur une impression de grandeur calme et souverainement triomphante que la foule grave des spectateurs s'écoule peu à peu, cependant que notre aimable hôte M. de Coatgoureden invite le Bureau de l'*Union*, les principaux Bardes, les distinguées vendeuses de crêpes et les dévoués colporteurs de livres bretons à un lunch aussi breton que fraternel.

Quant aux excursionnistes, ils sont enchantés de leur voyage, et après avoir dit adieu au brave recteur de St-Vougay, M. Cardinal, et à son auxiliaire, M. l'abbé Perrot, ils prirent la route de St-Pol où ils arrivent à une heure assez avancée de la nuit.

CINQUIÈME JOURNÉE

Excursion à Roscoff. — Concert franco-breton. — Assemblée des Bardes et des Druides de Bretagne.

Voici la cinquième journée des fêtes régionalistes, certainement la plus belle et la plus pittoresque.

Les Congressistes sont arrivés à Roscoff en voitures, à pied, à bicyclette, d'aucuns aussi par chemin de fer, et se donnent rendez-vous à l'*Hôtel des Bains de Mer*, le plus confortable de la ville. M. d'Herbais, le sympathique maire de Roscoff, assisté de ses adjoints et d'une délégation de Roscovites en costume bleu, offre un vin d'honneur, puis l'on se met à table. Le banquet, très bien servi, comprend 75 couverts.

Aux toasts, le marquis de l'Estourbeillon porte, en français, au nom de l'U. R. B., un toast au Maire et à la ville hospitalière de Roscoff. Yves Berthou parle ensuite en celtique, et boit au maire et à la Bretagne.

Aussitôt après le banquet, dans la salle des fêtes de l'Hôtel, absolument comble, les Bardes donnent un petit concert. M. Bouteloup, de l'opéra de Nice, chante en français. M. Mériadec de Lantivy dit quelques mots très patriotiques qui sont vivement applaudis.

Mais il nous tarde de causer de la cérémonie bardique, tant attendue. Il a fallu renoncer à faire le Gorsedd de 1905, sur le dolmen de Káravel, le propriétaire du dit dolmen exigeant 1,500 fr. de dédommagement, prétextant qu'on abimerait des chouxfleurs problématiques qu'il cultive non loin du dolmen Il nous semble que dans l'intérêt public, les dolmens devraient tous êtres déclarés monuments historiques, ce qui éviterait de semblables atteintes à l'art celtique.

M. d'Herbais remédia fort heureusement au critique de la situation, en mettant aimablement à la disposition du Gorsedd la presqu'île rocheuse de Penn-ar-Redic, qui lui appartient. A 3 h. 1/2, quatre bateaux sont requis, et les bardes, suivis d'une foule de curieux, de laïques et d'ecclésiastiques, s'embarquent pour atterrir à la presqu'île, située à 1 kilomètre de la jetée de Roscoff.

Un superbe rocher au centre de la presqu'île va remplacer avantageusement le dolmen qui leur manque. Tandis qu'un barde trace le « cercle sacré » et le marque de piquets en fer, les autres Bardes se vêtissent à la hâte derrière un bosquet de pins et d'ajoncs.

Revêtus de toges blanches, bleues et vertes, et au nombre d'une trentaine, ils se forment en procession dans l'ordre suivant : le Barz-Korner (Abalor), le Barz-Soner (Mab an Argoat), le Barz-Douger Huelvar (al Labourer), le Barz-Douger-Kleze (Telen-Aour), le Barz-Douger Baniel Breiz (Evnik Arvor), le Barz-Douger Baniel ar Gorsedd (Karevro), le Barz-Douger ar C'horn-eva (Barz Melen), le Barz-Douger Baniel Ti Kanerien Breiz (Ab Sulio), le Barz-Embanner (Taldir), les Ovates deux par deux, et fermant le cortège, les deux druides Alc'houeder et Abherve, puis les Aspirants à l'initiative bardique.

Les Bardes montent sur la vaste pierre, et les Rites commencent. Nous n'entreprendrons pas de les décrire aujourd'hui. Qu'il nous suffise de dire que de magnifiques affirmations de foi en la race furent prononcées par Alc'houeder, Abherve, Barz Labourer, Taldir, et qu'un Barde (Kloada Ar Prat) et deux Ovates (Gwenedour Mellac) et (Ar Bruger Albaret), reçurent la consécration bardique.

Cette grandiose cérémonie, en face de la mer immense a laissé dans les âmes de ceux qui l'ont pu voir une impression inoubliable de simplicité et de grandeur.

A 7 heures tous ont repris la route de Saint-Pol-de-Léon.

A 8 heures 1/2, le Comité de l'Union Régionaliste s'est réuni en séance privée.

Mentionnons que l'Assemblée plénière des Bardes pour 1905 a émis, du haut de la pierre sacrée, le vote traditionnel de félicitations au Chef de la Nation, qui se trouve être en la circonstance M. Loubet, président de la République.

Des remerciements sont également votés à M. d'Herbais, maire de la commune qui reçoit cette année le Gorsedd.

Dans son discours de clôture, Taldir a dit ces mots :

« Evel gwech all hon zadou koz, euz a bere e lavare Gweltas edont sklapet gant ar mor tresek an enebourien, ha gant an enebourien tresek ar mor, ni ive, Barzed a Vreiz, eo red d'eomp tond da ober al lidou-ma beteg an enezennou gouez, e kreiz ar mor doun. Arabad eo fallgaloni koulskoude. En em gaout a reio eun amzer, hag a vezo er Gorsedd-ma kement Breizad gwad gwirion a gar e vro hag e iez, ha neuze ar frankiz a vezo arru tost ! »

Après plusieurs chœurs, le Gorsedd descend processionnellement de la table de pierre au chant du *Sao Breiz-Izel*, et les Bardes retirent et emballent leurs robes, car la mer baisse, et les bateaux attendent les pélerins dans la crique voisine...

SIXIÈME JOURNÉE

Elections générales. — Concours hippique. — Concours littéraire. — Banquet de Clôture.

A 8 h. 1/2 la séance de travail est ouverte sous la présidence de M. de l'Estourbeillon assisté de MM. de Ménorval, Parker, Claude Le Prat et Mlle Paban.

Nous entendons une conférence des plus intéressantes de Morvran-Goblet sur le Régionalisme à l'Etranger. Le savant conférencier passe successivement en revue les mouvements linguistiques polonais, finlandais, croate, hongrois, norvégien et catalan.

Des félicitations lui sont votées pour son travail si consciencieux et si encourageant pour le Mouvement Brêton.

Le Congrès émet le vœu que les inscriptions et affiches des gares soient aussi rédigées en breton.

M. de Laigue a la parole sur la déformation des noms bretons, et la nécessité de conserver la bonne ortographe et même de rectifier ceux qui sont mal écrit par les secrétaires de mairie. Il demande que l'U. R. B. accorde des récompenses aux secrétaires de mairie qui auront travaillé dans ce sens.

Ensuite M. Choleau lit un rapport sur les marques de fabrique bretonnes, puis M. Caurel, secrétaire de la section bretonne, lit en breton le compte-rendu des travaux de cette section durant l'année. Nous publierons ce compte-rendu dans *Ar Vro*.

M. le Dr Picquenard donne lecture d'une intéressante étude sur le reboisement des landes en Bretagne.

On va procéder aux élections triennales. M. de l'Estourbeillon rend compte de son mandat de Directeur. Il remet ses pouvoirs, et dit que quelque soit le résultat de l'élection, il demeurera toujours fidèle à la Société.

On procède au vote.

Votants : 46. Majorité absolu, 24.

Directeur général, à l'unanimité des voix, Régis de l'Estourbeillon. (Applaudissements frénétiques).

Vices-présidents. — Premier Vice-président, Jos Parker, 37 voix. M. Jaffrennou ayant réuni quelques voix sans être candidat, refuse toute candidature au deuxième siège de Vice-président, et recommande aux Congressistes de concentrer leurs suffrages sur le nom de M. Hémon, député de Quimper, dont on connaît le dévouement à la cause bretonne. Ses opinions républicaines bien connues seront en même temps la meilleure garantie de l'indépendance de l'*Union*.

On procède au vote. M. Hémon ayant réuni 33 voix est nommé Vice-président. (Applaudissements). Une dépêche lui est aussitôt adressée.

Secrétaires (trois) : Elus : Le Berre, Loeiz Herrieu, pour la Basse-Bretagne ; de Laigue, pour la Haute-Bretagne.

Trésorier : M. Picquenard déclare se démettre de ses fonctions. M. Mellac, de Lorient, est nommé trésorier, M. Vérant, de Morlaix, trésorier-adjoint.

Section Economique. — Président : Yann Morvran-Goblet ; Vice-président : Lajat ; Secrétaires : Choleau, de Vitré, et Albaret.

M. Picquenard soulève un incident.

M. Picquenard. — Je propose que cette section ait 4 Vices-présidents.

Une voix. — Alors nous allons nous caser mutuellement.

M. Picquenard, à ces mots, se lève et sort.

Section linguistique. — Président, abbé Buleon ; Vices-présidents, Ernault et Even ; Secrétaires, Caurel et abbé Roudot.

Section littéraire. — Président, de Calan ; Vice-président, Naudin ; Secrétaire, de la Guichardière.

Section des Beaux-Arts. — Président, Bourgault-Ducoudray ; Vices-présidents, Yves Hernot, de Lannion et abbé Guillerm ; Secrétaire, Sullian-Collin.

La commission exécutive est maintenue.

La séance est levée à midi.

Cependant le Concours Agricole s'organise sur la place de la Mairie. A 1 heure, nous avons pu remarquer une superbe exposition de machines, envoyées par le Comptoir Agricole de Bretagne (Maréchal), Le Lez, constructeur à Saint-Pol, Guillemart, constructeur à Morlaix, Petigars et Guyader, constructeurs à Morlaix, Yven constructeur à Saint-Pol, Quéré, constructeur à Saint-Pol (machine à battre les oignons), Jean-Marie Nicolas, constructeur à Henvic, etc.

L'*Union Régionaliste Bretonne* a distribué des médailles aux lauréats suivants :

Médailles d'argent : Petigars et Guyader (Morlaix), Le Lez (Saint-Pol-de-Léon).

Médailles de bronze : Guillemart (Morlaix) et Yven (Saint-Pol-de-Léon).

Le Jury était composé de MM. de Guébriant, maire de St-Pol, d'Herbais, maire de Roscoff, Monot, maire de Plougoulm, de Kermoysan, Alfred de Kerdrel, Tanguy, Bozec et Saillour.

A 2 heures 1/2, du haut de l'escalier des Halles Centrales, MM. de l'Estourbeillon, Jaffrennou, Le Berre, Diverrès, Even, Guédon, ont chanté devant la foule des chœurs et des chansons bretonnes, qui furent, comme toujours, très applaudies.

A 4 heures, l'U. R. B. tient, à l'école libre, une dernière séance publique. Assesseurs : MM. Sulliau-Colin, de Gourcuff, Saïb, de Nettancourt, l'abbé Coatarmanac'h.

Nous entendons un magistral rapport de Henry de la Guichardière (Telen-Aour) sur les œuvres et travaux de la Littérature Générale française et bretonne en notre pays durant l'année 1904-1905.

M. de l'Estourbeillon se fait l'interprète de tous en remerciant l'aimable et dévoué rapporteur.

La parole est donnée à M. Even, pour une communication sur le barde Milin. « Nous ne devons pas, dit-il, laisser à d'autres sociétés le soin d'honorer nos grands morts. A cet effet, je me suis entendu avec M. de l'Estourbeillon pour confier à M. Yves Hernot, le soin de graver une plaque commémorative en breton, qui est faite, et qui sera apposée ce soir sur la maison où il naquit, au village de Kermorus, en Saint-Pol. »

Une délégation se rendra à Kermorus, à 6 heures, sous la direction de M. Vallée, pour apposer la dite plaque avec l'autorisation du propriétaire.

Le Président se lève alors. Il commente ces paroles d'une chanson célèbre : *An heol a zo kuzet, sethu echu an deiz :* (Le soleil s'est couché, voici fini le jour.) Il fait au nom de la Société dont il a été réélu directeur, ses adieux à Saint-Pol. Il remercie en termes émus la Municipalité de Saint-Pol, le Clergé et la Population de la Ville qui a témoigné de tant de sympathie aux Congressistes.

Il est procédé ensuite à la lecture du Palmarès des Concours :

Gwerzes

1er prix, 30 fr., Gwennou, de Paris.

2e, 25 fr., Ar Yeodet-Bochor, de Saint-Servais (Haute-Cornouaille).
3e, 20 fr., Yves Croc, recteur de Poullan (Basse-Cornouaille).
4e, 15 fr., H. Kernilis, de Pont-l'Abbé.
5e, 10 fr., Abbé Folquerho, de Ploeren (Vannetais).
6e, 10 fr., Yann Ar Floc'h, de Pleyben (Haute-Cornouaille).
7e, 10 fr., Yann Vaden, de Pléguien (Tréguier).
8e, 10 fr., Douaron (Penhouarn), de Plonévez-Moëdec (Tréguier).

Sones

1er prix, 30 fr., Abbé Yves Croc, de Poullan (Cornouailles.)
2e, 25 fr., Jean Naden, de Pleguien (Tréguier.)
3e, 15 fr., Abbé Maréchal, Ste. Anne d'Auray.
4e, 10 fr., Abbé Rannou, Plouguernevel.
5e, 10 fr., Marianne Kerloroc, Quimper.
Mentions Honorables : Kelen-Glas, Yann Ar Floc'h.
Hors Concours : Loeiz Herrieu.

Théâtre

1er prix, 60 fr., *Maro St. Tremeur*, par l'abbé Roudot, de Lannilis.
2e, 40 fr., *Arzur Breiz*, par Le Prat, de Landivisiau.
3e, 20 fr., *Kerzed da Bariz*, par Loeiz Herrieu.

Prix Pancelttique

1er, prix, 50 fr., Abbé Maréchal, d'Auray.
2e, 50 fr., Docteur Picquenard, de Quimper.

Prix Gwenc'hlan

(Lettres d'un jeune Breton faisant l'éloge du pays.)
1er prix, 25 fr., Mlle Louise Ar Meliner, Languidic (Vannetais.)
2e, 15 fr., Mlle Marianne Guillerm, d'Irvillac (Leon.)
3e, 10 fr., Laouik an Ervenner, de Saint-Renan (Léon.)

Prix Tallezin

(Mélodies recueillies)
1er prix, 25 fr., Loeiz Herrieu, de Caudan.
2e, 15 fr., Mlle Annaik Royan, d'Auray.
3e, 10 fr., Efflam Jacob, d'Auray.

Prix St-Tugdual

(Mémoire sur une Ecole d'Art national breton.)
Comte de Laigue.

Prix de Kerouartz (Vie des Saints Bretons)

Prix unique : 100 fr., Mlle Bréard de Boisanger.
Médailles d'argent : MM. de Laigue et Baumin.
Médailles de bronze : MM. l'abbé Morice, de Sainte-Anne ; Le Covec, de Paramé ; Caurel, de Saint-Nicolas.

Prix Saint-Gildas (même sujet)

Médailles (offertes par M. de Laigue) : MM. l'abbé Croc, Jean Le Page, Le Bellec, Guennili.

Section Economique

50 francs, Yann Morvran (carte économique de Bretagne).
Médailles d'argent à MM. Dupouy, professeur à Angers (Monographie des Bretons d'Angers), et Docteur Picquenard (Sylviculture de Bretagne).
Médailles offertes par M. de l'Estourbeillon, aux Bretons qui se sont distingués par leur dévouement en 1905 :
Argent : Mme de l'Ecluse de Trevœdal, de Plouhinec ; l'abbé Corre, de Landivisiau ; Alfred Lajat, de Morlaix ; le Président de la Chorale de Morlaix ; le Président des *Paotred Sant-Martin ;* Abbé Perrot, de St-Vouguay ; Baniel, président des *Paotred Keraez ;* L'Hénoret, président des *Paotred Pleyber* ; Abbé Roudot, de Lannilis ; le Président des *Paotred ar c'hap ;* Abbé Cornou, de Pont-Croix ; le Président des *Paotred Peurit-ar-Roc'h.*
Bronze : le Président des *Paotred Guitalmeze ;* le Président des *Paotred Ar Merzer ;* le Président des *Paotred Sant-Salver ;* le Président des *Paotred Sant-Genec* (Plouhinec) ; le Président des *Paotred Ploézal ;* la Société d'Emulation de Redon ; Jean Choleau, de Vitré.

A 6 heures, plusieurs bardes se rendent à Kermorus, et apposent une plaque sur la maison natale de Milin. *(à suivre.)*

Echos et Nouvelles

Les laïcisations dans les C.-du-N.

M. Edmond Robert, préfet des Côtes-du-Nord vient de procéder à douze laïcisations d'école, savoir :

Ecoles tenues par les religieuses du Saint-Esprit (9). — Lamballe (école maternelle), Langueux, Plédran, Plœuc, Plélo, (école primaire), Plélo (école maternelle), La Motte, Plussulien et Gausson.

Ecoles tenues par les religieuses de Créhen (2). — Pluduno et Calorguen.

Ecole tenue par les Sœurs de Broons (1). — Vildé Guingalan.

Il existait dans les Côtes-du-Nord 82 écoles congréganistes publiques de filles et 7 écoles mixtes congréganistes, en tout 89. Il n'en existe plus que 77.

Essais pratiques d'arracheuses de pommes de terre

Article 1. — Un concours d'essais pratiques d'arracheuses de pommes de terre aura lieu sous les auspices de la Société d'agriculture de Quimperlé le mercredi 20 septembre, à 8 heures du matin, dans un des champs de la ferme de Kerneuzec, dépendant de l'école d'agriculture du Lézardeau.

Art. 2. — Les fabricants ou représentants sont priés d'adresser leur adhésion avant le 15 septembre, au Secrétariat de la Société d'agriculture de Quimperlé.

Art. 3. — Le concours est sans classement.

Art. 4. — Les lots mis à la disposition des concurrents seront tirés au moment du concours.

Art. 5. — Les concurrents devront se procurer les attelages nécessaires au fonctionnement de leurs machines.

Art. 6. — Toute réclamation devra être adressée à la commission d'organisation qui jugera en dernier ressort.

Un déjeuner amical auquel seront invités les représentants des maisons ayant participé aux essais aura lieu après le concours. Prière d'adresser les adhésions au secrétaire de la Société d'agriculture.

Nouveaux scandales coloniaux

Le *Matin* signale de nouveaux excès commis à Porto-Novo en 1900 par un fonctionnaire colonial. Ce fonctionnaire aurait fait écarteler, puis empaler un nègre.

Suivant le *Temps* les faits se réduiraient à ceci : l'administrateur en question fit saisir un noir qui refusait de se soumettre à la prestation et le fit attacher à un mat de pavillon, le laissant exposé pendant des heures au soleil. Ce malheureux nègre mourut quelques jours après.

Traduit devant un conseil d'enquête, ce fonctionnaire, coupable de la mort d'un homme fut révoqué.

Même ainsi présentés, ces faits sont odieux.

Il est vrai, pourquoi se gênerait-on, puisque le meurtre d'un nègre n'est puni que de la révocation !...

Le journal l'*Opinion*, du Tonkin, signale d'autres abus commis par le préfet indigène de la province de Tra-Vinh en Cochinchine.

Eboulements de falaises

Trois éboulements successifs viennent de se produire dans les hautes falaises qui surplombent la mer à Sainte-Adresse près du Hâvre. Ils ont entraîné plus de 700.000 mètres cubes de terre et fait plusieurs victimes.

Le sémaphore de l'Etat est très menacé, et le préfet maritime de Cherbourg a immédiatement donné l'ordre d'évacuer.

On tremble à la pensée d'une telle catastrophe se produisant le soir du bombardement du Hâvre, lors de la grande semaine maritime : à l'endroit précis où le terrain s'est abîmé, il y avait des milliers de spectateurs, ainsi qu'un grand nombre de voitures et d'automobiles ; une équipe de l'école photo-électrique occupait le poste à projecteurs.

En outre du cadavre d'un enfant qui a été tué dans cette catastrophe, deux jeunes gens, Maurice Hauguel et Maurice Bellanger, habitant Sainte-Adresse, qui étaient à la pêche, sont venus déclarer qu'ils avaient aperçu entre deux rochers le cadavre d'un homme. On s'est rendu avec une civière à l'endroit désigné, mais le corps avait déjà disparu, enlevé par la mer.

Faltazi ar Gulf-Stream

Ar Gulf-Stream a zo eur ster dour tom pehini a gemer e sourzen er Meksik, hag a dreuz ar mor braz hanvet Atlantik evit mond var-zu an hanternoz goude beza tremenet tost da Vreiz-Izel.

Gras d'ezan e vo tener ar goanv war ribl ar mor hag e c'heller kaout frouez ha legumach ken prim e Plougastell-Daoulaz hag e Rosko.

Mad, hervez eur c'helou digaset d'eomp gant an Amerikaned, ar Gulf-Stream en dije chenchet e hent, hag elec'h dond dremdost d'hon bro, e tremenfe hep dale e-kichen ar C'hanada. Kement-se a vije maleuruz evidomp.

Mez arabad eo 'n em jala re abret, rag an dud gwiziek a fazi aliez ; hag ouspenn-ze, an Amerikaned a zo brudet evel konterien.

Krenn-douar

Eur c'hrenn douar terrupl a zo c'hoarvezet, an deiziou tremenet, en Bro-Itali. Diskaret en douz fors tier ; kearioù a-bez a zo bet distrujet. An dud paour a oa en o zi pa zigouezaz an darvoud a zo bet paket dindan eur born atrat : lod a zo bet lac'het var an taol, lod, glazet a renkaz choum eno da verval gant an naoun. Millierou tud a zo bet lac'het pe glazet ; millierou all a red ar vro o klask an aluzen.

Roue an Itali a zo eat da renta vizit d'ar c'hearioù distrujet, ha lakot en deuz rei sikour d'an dud maleurus. Ar Pap ive en deuz roet urz da eskibien ar vro digas d'ezan an niver deuz an dud rivinet, evit ma c'hello o soulaji.

Ar c'hrenn-douar man a zo unan deuz ar re spontusa a zo bet gwelet biskoaz en Itali.

Russie et Japon

Quoique la paix soit signée par les plénipotentiaires, les belligérants n'ont pas encore déposé les armes. En attendant la ratification par les souverains, les armées russe et japonaise restent en présence, et s'il faut en croire un télégramme adressé à la *Novolé Vrémia* par son correspondant de Mandchourie, des escarmouches ont eu lieu sur tout le front à la fin de la semaine dernière. Trois officiers et 8 soldats russes auraient été tués et 86 soldats blessés.

D'après une note émanant du ministère des affaires étrangères à Tokio, les conditions de l'armistice, dont les généraux Liniévitch et Oyama sont chargés de régler les détails, prévoient que des zônes neutres seront marquées en Mandchourie et sur le Toumen. Aucun renfort ne sera envoyé ni par les Russes ni par les Japonais, et l'activité navale doit être arrêtée ainsi que le droit de prise en mer suspendu.

En Russie, les troubles continuent dans la région de Bakou. Un grand nombre d'exploitations de naphte ont été pillées et incendiées. Les troupes épuisées sont insuffisantes pour tenir tête aux Tartares.

Dans le district de Souquesour, le mouvement révolutionnaire s'étend. De nombreux villages arméniens sont complètement détruits, et l'on compte des centaines de tués.

Au Japon, ainsi que nous l'annonçions dans notre dernier numéro, des troubles violents ont éclaté à la nouvelle de la signature de la paix, le peuple japonais ne trouvant pas les conditions assez avantageuses.

A Tokio des luttes terribles ont eu lieu entre le peuple et la police ; les blessés se comptent par milliers.

Des wagons de chemins de fer ont été incendiés, plusieurs établissements saccagés, puis brûlés, entre autres la résidence du Ministre de l'Intérieur.

A la suite de ces incidents le préfet de police de Tokio a démissionné.

Dans plusieurs autres villes des meetings de protestation contre les conditions de la paix ont eu lieu.

A l'heure actuelle le calme semble revenu.

Une circulaire du ministre de la guerre

LE DROIT DE PUNIR

La discipline « volontaire ». — La première punition. — Bénéfice du sursis. — Les locaux disciplinaires.

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée la circulaire suivante, relative au droit de punir :

Le droit de punir est l'une des attributions les plus délicates du commandement.

Ce n'est pas faire preuve de zèle d'activité et de vigilance, que d'infliger de nombreuses punitions ; c'est souvent même la preuve du contraire, car celui qui punit beaucoup n'a pas su prévenir.

Il faut s'efforcer d'obtenir la discipline *volontaire*, basée sur les sentiments élevés de dévouement à la Patrie et sur la connaissance exacte du devoir ; on y arrivera en développant judicieusement l'éducation morale (art 1er du Service Intérieur : Devoirs du colonel).

Dans tous les cas. — et ceci vise plus particulièrement l'arrivée des recrues. — on emploiera tout d'abord les conseils, les observations, les reproches, avant d'en arriver aux punitions proprement dites.

On retardera ainsi le plus possible le moment d'infliger une *première* punition.

La première punition a souvent, en effet, une énorme influence sur la manière de servir : elle peut engendrer chez l'homme de recrue le découragement et l'abandon, si elle a été infligée alors qu'il n'était pas encore familiarisé avec ses devoirs et ne se faisait pas une idée exacte des exigences de la discipline.

Ces principes ne sont que le développement des prescriptions du premier paragraphe de l'article 303 (infanterie), 291 (cavalerie), 321 (artillerie), du décret portant règlement sur le service intérieur, qui ordonne de proportionner la punition infligée au temps de service accompli.

L'homme de troupe, qui aura mérité une première punition, sera toujours présenté au chef de corps ou de service, qui appréciera si la faute a été commise par mauvaise volonté ou indiscipline, ou simplement par inconscience ou défaut d'instruction. Dans le premier cas, la punition sera maintenue, dans le second cas, elle sera suspendue pendant un mois et définitivement effacée si, pendant ce temps, le soldat n'encourt aucune punition nouvelle.

Le bénéfice du sursis pourra être accordé plusieurs fois au même homme, lorsque le chef de corps appréciera l'utilité de cette mesure, en raison des circonstances dans lesquelles la faute aura été commise et de la manière habituelle de servir de l'homme.

***

En ce qui concerne les punitions de prison, les chefs de corps ont le devoir de se tenir au courant de l'effet produit par la détention sur l'état sanitaire et moral de l'homme. On n'hésitera pas à interrompre la durée d'une punition de prison, si le médecin consulté le juge utile dans l'intérêt de la santé de l'homme puni, quand bien même aucune maladie caractérisée ne se serait déclarée.

De même, lorsque l'isolement aura produit son effet, et que l'homme se sera amendé en servant correctement, on ne devra pas attendre, pour l'élargir, l'achèvement complet de la punition. Lorsque la moitié de la punition aura été subie, le chef de corps se fera présenter les hommes punis de quinze jours de prison qui se trouveront dans les conditions ci-dessus, et les renverra à leur compagnie s'il le juge convenable, après les observations et les conseils nécessaires.

Pour les punitions dépassant quinze jours de prison, les propositions de réduction seront soumises, dans les mêmes conditions, aux généraux qui auront prononcé les punitions.

Si la prison est un moyen de discipline auquel on peut être réduit à recourir avec des soldats égarés ou pervertis, il est juste de leur laisser la possibilité de racheter leurs fautes et de s'amender ; on dispose ainsi d'un mode d'action morale très puissant, dont il ne faut pas négliger de tirer parti.

Dans ce même ordre d'idées, il sera nécessaire que le chef de corps se fasse présenter, à l'issue de leur punition, tous les soldats qui auront subi des punitions de prison, pour se rendre compte de leur état d'esprit et les aider de ses conseils, ainsi qu'il a été dit précédemment.

***

Enfin, il importe au plus haut point de ne pas réunir, dans un même local, les soldats qui subissent accidentellement une punition de prison et les hommes d'une mauvaise conduite habituelle et dont le sens moral est affaibli ou perverti. A moins d'impossibilité, ces deux catégories d'hommes punis devront être soigneusement séparées. Il sera toujours préférable, quand la disposition des locaux et le nombre des hommes punis le permettront, de pratiquer l'isolement complet. Des propositions sur les modifications ou augmentations aux casernements permettant d'assurer, dans les circonstances courantes, cet isolement, devront être adressées au ministre par les chefs de corps en suivant la voie hiérarchique, dans un délai d'un mois.

Les autres dispositions qui précèdent seront immédiatement mises en vigueur, à titre d'essai.

Voilà une circulaire qui sera approuvée de tous les amis sincères de la Justice.

KELEIER

Kerne-Uhel

KERAEZ

Etat-Civil du 24 août au 14 septembre. — Naissances. — Marie Françoise Montfort ; Marie Kernéis.

Publications de Mariages. — Joseph Jézéquel, domestique et Josèphe Sibiril, domesque ; Ferdinand Lancien, docteur en médecine et Jeanne Riou, sans profession.

Décès. — Jean-Marie Herniou, 24 a. ; Postollec Jean François, 30 a. (transcription) ; Pierre Le Bihan, 63 a. ; François-Marie Ronce, 1 a. 2 m.

Concours de pouliches. — Mercredi a eu lieu, sur la place de La Tour d'Auvergne, un concours de pouliches, pour les cantons de Carhaix et de Châteauneuf.

Le concours a commencé à 2 heures.

Les pouliches présentées étaient plus nombreuses que l'an dernier. Voici les noms des lauréats :

1er prix, 150 fr., *Résidence*, à Ernest Gourdin, de St-Hernin ; 2e, 100 fr., *Mam'zelle*, à Perrien Yves, de Motreff ; 3e, 75 fr, *Caroline*, à Quéméré Yves, de Coray ; 4e, 60 fr. *Génie*, à Tréllu, de Leuhan ; 4 prix de 50 f. à Guyader Joseph, de Carhaix ; Le Bescond Jean-Marie, de Carhaix ; Bourhis Jean, du Leuhan et du Laz, de Cléden-Poher. 5 prix de 40 fr., à Yve Guillou, de Plouguer ; Guillou Louis, de Plouguer ; Yve Guillou, de Plouguer ; Jézégou, de Plouguer et Falhier, de Poullaouen.

— *Médaille.* — Nous relevons dans la liste des Bretons médaillés par l'U. R. B. comme s'étant distingués par leur dévouement au dévouement Breton en 1905, le nom de Louis Baniel, président des *Paotred Keraez-Plouguer*, qui reçoit une médaille d'argent.

Nous lui offrons nos plus sincères félicitations.

— *Rentrée des classe.* — La rentrée des classes dans les écoles publiques de Carhaix aura lieu le lundi 18 septembre.

— *Ouverture de la chasse.* — C'est dimanche, 17 Septembre' que se fait l'ouverture de la chasse. D'après les renseignements qui nous parviennent le gibier serait abondant cette année dans les environs de Carhaix.

TRAFRIN

(De notre correspondant)

Etat-Civil. — Naissances. — Jeanne-Marie Coent ; Marie-Joséphine-Albertine Le Bail ; Marie-Marcelle Caillibot ; Jeanne-Marie Joncourt.

Décès. — Françoise Le Boulc'h, 48 ans ; Jean-Marie Montfort, 43 ans.

KARNOET

(De notre correspondant spécial.)

Pardon de St-Gildas. — Voici les résultats des fêtes organisées à l'occasion du pardon de Saint-Gildas :

A 1 heure ; course de chevaux : 1er Jean-Marie Couillec ; courses de bicyclettes : 1er, Touboulic, 2e, Philippe.

A 2 h., grandes luttes. 1re, lutte d'enfants de 8 à 10 ans : 1er prix, Derrien ; 2e lutte, jeunes gens de 10 à 18 aes : 1er prix, Le Gac ; 3e lutte, jeunes gens de 18 à 20 ans : 1er prix : Jean Le Bouc'h ; 4e lutte, hommes. Quatre lutteurs ont pris part à cette lutte, entre autres, Auguste Derrien, Pierre Caré et Le Morvan. L'enjeu était un mouton, qui a été gagné par Derrien.

Après la fin des luttes, des mouchoirs ont été distribués aux vainqueurs.

ROSTRENN

(De notre correspondant spécial)

Retraite. — Une retraite pour les conscrits se donnera à Campostal, (Rostrenen), du dimanche 24 septembre à 6 h. 1/2 du soir, au jeudi 28, à 8 h. du matin. Elle sera dirigée par M. l'abbé Le Gall, de St-Brieuc.

GOURIN

Fêtes de la Saint-Hervé. — A l'occasion des fêtes patronales de la Saint-Hervé, qui ont lieu du 23 au 27 septembre, de grandes fêtes sont organisées.

Nous en publierons le programme la semaine prochaine.

Kerne-Izel

DOUARNENEZ

Bag penzeet. — Eur vag-pesketa doc'h Douarnenez a zo bet penzeet etal kichen Porz-an-Dour dre eun nosvez tenval meurbed.

An akuipach a zo bet sovetaet gant eur vag all doc'h Douarnenez ; perc'hen ar vag-man eo Fanch Pencalet, pehini en deuz sovetaet dija meur a den.

Kouraj Pencalet a zo bet signalet. Esperomp e vo dic'hollet doc'h e boaniou.

An torpillor 89 a oa eun tammik pelloc'h ; pa glevaz ar c'homandant an darvoud a oa digoucet, ec'h ordrenaz kerzet dizale var-zu Porz-an-Dour. Eno, Quinqis, perc'hen ar vag penzeet, a c'houllaz gantan klask sovetei e vagik. Hepdale, akuipach an torpillor en em lakeaz d'al labour ; mez siwaz, ar mor a oa re don : pemp mêtr varnugent dour a c'holoe ar vag ! A-boan ma c'hellaz an torpillor digas d'an nec'h eur planken bennag. Neuze 'ta komandant an torpillor en em desidaz da guitaat, hag a zigasaz gantan ar vartoloded a oa bet ken tost d'ar maro.

Red vo digas tud hag oustillou doc'h Brest 'vit sovetei ar vag.

Komandant hag akuipach an torpillor a dle bea meulet evid ar sikour o deuz douget d'ar pesketerien paourman.

Leon

MONTROULEZ

Accident. — Dimanche dernier, M. L..., de Morlaix, revenait en voiture avec sa famille de Plougasnou, lorsque le cheval s'abattit. Les personnes qui se trouvaient dans la voiture n'eurent aucun mal ; quand à la voiture, elle a été endommagée.

— *Etat-Civil* du 6 au 13 septembre. — Naissances. — Perrine Michel. — Jeanne Morvan.

Décès. — Louis Alain, 4 mois. — Marie Scouarnec, épouse de Yves Laurent, 71 ans. — Marie Riou, 30 ans. — Lucien Prigent, 17 mois. — François Prigent, 7 mois. — Marie Coquin, 5 mois. — Marie Sanquer, épouse de Vincent Pasquiou, 30 ans. — Alexandre Fréché, 15 mois. — Alphonse Moal, 1 ans. — Perrine Le Corre, épouse de Jean Béout, 28 ans. — Alain Gillet, époux de Marie Le Bihan, 84 ans 7 mois. — François Bourven, 1 ans 3 mois. — Jean Rolland, 3 mois. — Louis Landry, 22 ans. — Jeanne Garrec, veuve de Hervé Quéméner, 73 ans.

LANDIVIZIO

Fêtes. — De grandes fêtes auront lieu à Landivisiau le 24 septembre prochain.

En voici brièvement le programme :

Le 24 septembre, fête des vétérans de 1870-1871, à laquelle prendront part des délégations, avec drapeau des différentes sections du département.

A 8 heures du matin, messe commémorative en l'église paroissiale de Landivisiau en souvenir des soldats et marins morts pour la patrie, etc. A midi, banquet par souscription à l'hôtel du Lion-d'Or, où plusieurs discours patriotiques seront prononcés., etc. A deux heures, concert par la société musicale « Indépendante » de Landerneau. A 3 h. 1/2, courses de vélocipèdes 1re course, départementale ; 2e course, cantonale ; nombreux prix de 5 à 30 francs.

AR FOLGOAT

Ar foar. — Ar foar braz a diee beza graet dilun diveza, a zo bet laket d'an 18 a viz gwengolo, abalamour d'an amzer fall a rene an deziou divezad.

LANNDERNE

Concours de Poulains. — Le concours de poulains entiers de 18 mois et de 30 mois, organisé, chaque année, par le département, a eu lieu à Landerneau cette semaine.

Il a été très réussi, et le nombre d'animaux exposés était supérieur à celui des années précédentes.

Le concours était placé sous la présidence de M. Ollivier, inspecteur général des haras du 3e arrondissement de Nantes.

M. le sous-préfet s'était fait excuser.

Nous ne pouvons que féliciter les éleveurs du Finistère des résultats obtenus, depuis quelques années, pour l'élevage des chevaux et l'amélioration de la race chevaline, ainsi que le témoignent les récompenses obtenues dans les derniers concours internationaux.

BREST

Fête de la Flotte. — La société la *Flotte* (des officiciers mariniers et assimilés en retraite), a célébré dimanche sa fête annuelle.

Ses membres porteurs de leurs décorations, se sont rendus, à 10 heures 1/2, en corps, devant le monument des marins et soldats morts pour la patrie où ils ont déposé une superbe couronne aux couleurs françaises.

Le président de la société, M. Kervella, a prononcé un discours vibrant de patriotisme.

Une assistance considérable avait entouré, pour cette touchante cérémonie du souvenir, le beau monument dû au sculpteur Auguste Maillard.

Les membres de la *Flotte* ont ensuite assisté à un banquet qui a eu lieu au restaurant du Treillis-Vert. Plusieurs discours ont été prononcés.

Le soir, un bal très animé a eu lieu.

Treger

PLOUARET

Skeuden Luzel. — Dirgwener eo bet savet, war tachen bourk Plouaret, ar jijen war pehini a vo laket skeuden ar barz brudet Luzel. Ar skeuden na vo ket plaset araok ma vo dibabet an devez choazet vit ar gouel braz, m'oarvat e miz eost kenta.

TREDREZ

Sauvetage. — Le jeune Stanislas Kerizin, âgé de 13 ans, se baignait près la cale de Locquemeau, lorsqu'on le vit tout-à-coup disparaître. Pierre Le Hénaff, pêcheur à Lannion, voyant le danger que courait Kérizin se jeta tout habillé à l'eau et réussit après de grands efforts aidé par une personne qui se trouvait dans un canot, à le ramener sur la berge où des soins lui furent donnés.

Nos félicitations au jeune Le Hénaff dont le frère, à 10 ans, a été décoré de la médaille de sauvetage.

LANNDREGER

Obsèques. — Lundi, ont eu lieu au milieu d'une affluence énorme de population, de parents et d'amis les obsèques de Madame la comtesse de Lorgeril.

Gwened

PLEHENEG

Peh-hoari. — Paulred Sant-Gueneg, lan a garante e kever ou Bro hag ou kenvroiz, e ven displeg er huirione dirak en oll dre en hoariva brehonek.

Eit en dra se e veint guelet er zeitek a viz guenholon e barh Losting e hober ou hoariu farsus ha souehus. En daulen-hoari e zou hag er guellan choejet ha me emes ar greden penaus er chileuerion e ici kontant braz d'er ger. N'en des chet afer a laret e tei en dud a dro ha tro a vanden da glevet, ha de foetal ou dehorn de " Bautred Sant Geneg " in arben ag er prizeu dister.

Er billetenneu e zou e guerh er parrezieu tro ha tro, ha plij get en dud ou frenein hemb enn erbet a vou hoariet en ou bro.

Arauk la eit Breih-Izel !

CÉRÉALES (Bourse de Commerce)

LES 100 KILOS	AVOINES	SEIGLES	FROMENTS	FARINES
Courant.....	17 15	15 25	22 60	29 80
Prochain.....	17 40	15 25	22 75	29 95
Nov.-déc.....	17 65	15 50	23 ..	30 25
.....				
Tendance...	calme	calme	calme	calme

AVIS

M. HÉNAFF, rue des Carmes, informe le public qu'il fait toutes les réparations de chaussures, galoches, sabots etc.

Prizion Izel ; labour great mad ha buan.

Pharmacie

ON demande **un Elève.**
S'adresser au Journal.

Etudes de Mes Henry de VILLENEUVE, avoué-licencié à Guingamp et JAFFRENNOU, notaire à Carnoët.

Vente de Terrains vagues

LE LUNDI 16 OCTOBRE 1905, à midi

En l'Etude et par le ministère de Me JAFFRENNOU, notaire à Carnoët

Désignation des Biens à Vendre

Aux dépendances du village de **Langl-Nézert** en **CARNOET.**

PREMIER LOT

Terrain suivant bornes, au nord de la crèche Mével et maison Parchantour au levant de l'aire Ollivier au couchant et chemin de servitude, au midi chemin d'une contenance de 63 centiares. Longueur du côté parallèle aux crèche et maison, 7 mètres. Longueur du côté perpendiculaire à la route nord, 9 mètres.

Mise à Prix . . . . . *15 francs.*

DEUXIÈME LOT

Terrain suivant bornes sis au pignon nord de la maison Noël Le Gac, d'une contenance de 63 centiares. D'une longueur de 7 mètres suivant le pignon et de 9 mètres pour l'autre côté allant joindre la route.

Mise à Prix . . . . . *15 francs.*

TROISIÈME LOT

Terrain suivant bornes dans la grande issue. Le côté nord sur chemin mesurant 30 mètres, le côté levant sur placitre mesurant 33 mètres, le côté midi, sur même placitre, mesurant 13 mètres et le côté couchant sur chemin mesurant 28 mètres. Contenance 11 ares 65 centiares.

Mise à Prix . . . . . *120 francs.*

QUATRIÈME LOT

Terrain marécageux suivant bornes. Le côté couchant donnant sur la parcelle n° 53 section B du cadastre, mesurant 85 mètres du turon au placitre, le coté midi, sur le placitre, mesurant 12 mètres et le coté nord, sur le turon, 7 mètres. Contenance, 8 ares 55 centiares.

Mise à Prix . . . . . *120 francs.*

CINQUIÈME LOT

Parcelle suivant bornes, sous pâture d'une contenance de 8 ares. Le côté midi sur partie réservée commune mesurant 8 m. à partir du chemin de servitude, le coté levant mesurant 65 mètres du nord du placitre à l'abreuvoir.

Mise à prix. . . . . . *120 francs.*

SIXIÈME LOT

Parcelle suivant bornes, sous pâture, contenant 13 ares 70 centiares. Le coté midi s'étendant sur toute la longueur de la parcelle numéro 20, section B du cadastre, le côté couchant sur *Parc Daniel* à André Mével, le côté nord sur chemin mesurant 69 mètres le côté levant sur chemin mesurant 27 mètres.

Mise à prix. . . . . . *160 francs.*

SEPTIÈME LOT

Parcelle suivant bornes, sous pâture contenant 10 ares 35 centiares. Le côté midi sur chemin mesurant 44 mètres. Le côté couchant sur *Parc Meur*. Le côté nord sur courtils à Parchantour, le côté levant sur chemin.

Mise à prix. . . . . . *150 francs.*

HUITIÈME LOT

Parcelle suivant bornes, lande dite *Ar Guerezou* numéro 1526, section A du cadastre contenant 18 ares 50 centiares. Donnant du midi sur Blanchard, du couchant sur le Boulc'h, du levant sur Mével.

Mise à prix. . . . . . *180 francs.*

N. B. — Les servitudes établies pour le passage ont été prévues au rapport de l'expert déposé au greffe du tribunal et sont détaillées aux cahier des charges.

La vente aura lieu en exécution d'un jugement du tribunal civil de Guingamp en date du 9 Août 1905. Enregistré rendu

ENTRE :

Adrien Parchantour et Anne-Marie Morvan, son épouse, propriétaires à Carnoët

ET :

Les propriétaires Riverains, du village de Langl-Nézert, défendeurs, qui n'ont pas constitué avoué.

Et aux clauses et conditions du cahier des charges rédigé par Me JAFFRENNOU, notaire, et déposé en son étude à Carnoët, où tous peuvent en prendre connaissance.

Guingamp, le 12 Septembre 1905.

Henry de VILLENEUVE.

Etude de Me Paul le BOUAR, notaire à Gourin, docteur en droit.

A VENDRE

Par adjudication volontaire, en l'étude et par le ministère de Me le BOUAR, notaire à Gourin, le *dimanche 8 octobre 1905,* à une heure de l'après-midi.

Une jolie Métairie, située au village de TREVARNOU, en la commune du SAINT.

Contenant : sous terres labourables 5 hectares ; sous prairies et courtils 1 h. 25 ares ; sous landes 1 h. 50 ares.

Pommiers en plein rapport ; bâtiments en très bon état, ladite propriété d'un revenu de 350 francs.

Mise à prix . . . . . 8.000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser à Me le BOUAR.

Etude de Me Pierre LE GRAËT, gradué en droit, huissier à Châteauneuf-du-Faou.

VENTE DE MEUBLES

Le Dimanche 24 Septembre 1905, à onze heures du matin, et jours suivants s'il y a lieu, Me LE GRAET, huissier à Châteauneuf-du-Faou, procédera à une vente publique de meubles, au **Hinguer** en la commune de **Spézet.**

A VENDRE
Un beau Mobilier de Ferme

Comprenant : Ustensiles de cuisine ; meubles meublants : vaisselles ; charrues ; herses ; tarare ; charrettes ; char-à-bancs ; vaches ; bœufs ; bouvillons ; génisses ; porcs ; chevaux ; blés et quantité d'autres objets.

A la requête de Marie-Louise Le Lay, Le Com, cultivatrice au HINGUER en SPEZET.

S'adresser à Me LE GRAËT, huissier à Châteauneuf-du-Faou.

Etude de Me LEFEUVRE, notaire à Carhaix

A Vendre

DE GRÉ A GRÉ

Au Niverric, en la commune de Plouguer

MAISON ET MAGASINS

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser audit Me LEFEUVRE, notaire.

LOTERIE pour les **ENFANTS TUBERCULEUX** osseux ou ganglionnaires de **St-POL-sur-MER**

TIRAGE *15 Février 1906* | **Gros Lot : 250.000 fr.** et 534 lots de 50.000 à 100 fr. - Prix du billet : 1 franc | Ecrire à M. COSTE-PIZOT, Dir. gén. de l'"*Express*", ag. gén. de la Loterie, Lille. Joind. envol. affr. de 0,15, par 5 billets

Etude de Me LE MASSON, Notaire à Gouézec.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'Etude et par le Ministère de Me LE MASSON

Le Mercredi 20 Septembre, à 1 heure

UNE POPRIÉTÉ RURALE

Sise au PETIT-KERROHAN, commune de **Commana,** canton de **Sizun**

contenant 19 hectares environ, louée à divers, moyennant 1000 fr. l'an, et des charges évaluées 90 fr.

Mise à prix..... 22.000 fr.

S'adresser pour tous renseignements à Me LE MASSON, et pour visiter, aux fermiers.

Etude de Me JAFFRENNOU, Notaire à Carnoët.

VENTE

Par Adjudication Volontaire

Le Mardi 4 Octobre 1905, à 1 heure

d'**Un Petit Corps de Ferme,** situé à **KERNANVEL,** en **CARNOET,** affermé à Hervé Ebrel, moyennant 210 francs l'an, comprenant une maison, deux crèches, hangar, puits, 3 vergers, 3 champs, prés et prairie grasse.

MISE A PRIX..... 5.000 francs

On traitera de gré à gré.

OCCASION

A VENDRE

EN LA VILLE DE MORLAIX

Une Salle à manger chêne

et

Une Chambre à coucher.

S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE OU A LOUER

Immédiatement, à très bon marché

Deux Magasins, en pierres sous ardoises, pouvant servir aussi de maison d'habitation, avec *une petite cour* ou jardinet d'environ 500 mètres carrés, le tout situé au *Moulin de la Pie,* commune de **Paule,** *sur le bord du Canal de Nantes à Brest,* près la bifurcation des chemins de Rostrenen, Maël-Carhaix, Paule et Carhaix.

BEAU PAYS de PÊCHE et de CHASSE

Pour visiter les édifices intérieurement, s'adresser à M. LE CALVEZ, aubergiste au bourg de *Paule,* et pour traiter à M. TREGOAT, négociant à *Callac.*

Carhaix, imp. LE GOAZIOU-JAFFRENNOU.

Le Gérant : ETIENNE JACQ.

Pour vos

LETTRES DE FAIRE PART DE MARIAGE

Adressez-vous à

L'IMPRIMERIE

Le Goaziou-Jaffrennou

CARHAIX

LE MEILLEUR MARCHÉ

Travail soigné et livré de suite, avec Enveloppes, Bandes et Timbres.

AU SAINT-MAURICE

Teinturerie Parisienne

ROLLAND-LE BIHAN

13, Rue de Brest, 13

(Près la Poste). — MORLAIX

(FINISTÈRE)

Teintures en tous Genres

NETTOYAGE A SEC ET HYGIÉNIQUE

Peaux, Fourrures etc.

Mme Vve ROLLAND, tient à la disposition de sa clientèle un appareil de désinfection à la fornyline, adoptée par la commission d'hygiène. La désinfection se fait sans enlever de l'appartement ni meubles, ni tentures, etc., le gaz n'altérant rien.

Mme Vve Rolland prévient qu'elle fait aussi le retour des colis *franco* par commissionnaires seulement.

AVIS INTÉRESSANT :

Les Ateliers d'Art Breton

à PONT-AVEN

demandent

DEUX OUVRIERS MENUISIERS

travailleurs chrétiens.

ON RECEVRAIT AUSSI :

Trois Apprentis Menuisiers et **Trois Apprentis Sculpteurs.**

Cours de dessin, de Modelage, d'Histoire de l'Art Breton.

La préférence se donne aux porteurs du Costume breton.

Ecrire (avec sa photographie si possible) à M. ELY-MONBET, **Pont-Aven** (Finistère.)

COMPAGNIE D'ASSURANCES

"LE SOLEIL"

44, rue de Châteaudun, PARIS

INCENDIES, VIE et ACCIDENTS

Représentant : SAMUËL PALIERN, *négociant en vins et spiritueux,* à **Gourin** et Agent Général pour les cantons de *Carhaix, Maël-Carhaix, Rostrenen, Callac, Huelgoat* et *Châteauneuf.*

Des Agents sérieux sont demandés.

Bretoned !

Pa iefet da **Roazon,** diskennet da eva eur bannac'h ha da zibri eun tam boued en hostaleri

Prosper ROBERT

CAFÉ BRETON

55, Avenue de la Gare, RENNES

Eno welfet skrivet uz d'an ti en brezoneg :

AMAN A ZO CHISTR HA KAFE MAD

Comptoir Agricole de Bretagne

Ch. MARÉCHAL

O. M. A.

Ingénieur Agronome, Professeur départemental d'Agriculture

Ex-Directeur de l'Ecole de Laiterie des Côtes-du-Nord

21, Boulevard National à St-BRIEUC

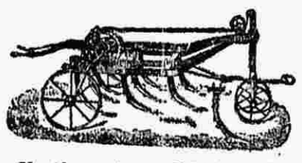

Extirpateur PUGENAT

N'achetez rien sans avoir visité les magasins du *Comptoir Agricole de Bretagne,* vous y trouverez toujours un choix considérable de *Trieurs, Tarares, Extirpateurs, Herses Canadiennes, Cultivateurs* GRIFFON véritables, etc., etc.

Le tout à des prix défiant toute concurrence

Toutes machines vendues à l'essai et garanties sur facture contre tout vice de construction et de bon fonctionnement.

EVITER LES CONTREFAÇONS

Représentants du Comptoir à Carhaix :

Mme Vve GUILLOU et FILS, sur le Château.

Forge et Charronnage

MEUBLES BRETONS & MENUISERIE D'ART

J.-J. LE RESTE

SCAER (Finistère)

Panneaux d'après gravures

Ameublements de salle à manger, chambre à coucher, bureaux, etc.

TOURCOING 1906 Exposition des Industries Textiles

Belles Chambres

A LOUER DE SUITE

Rue du Fil à CARHAIX

PRIX MODÉRÉS

S'adresser à M. SOLU Fils.

EPICERIE PARISIENNE

Chocolats — Confiserie

Félix POTIN

Spécialité de DRAGÉES et de BOITES pour BAPTÊMES

Vins, Eau-de-Vie, Liqueurs

Articles de papeterie ; Articles pour Ecoliers.

Grand choix de *Cartes-postales illustrées* depuis 0 fr. 05 la carte.

Imagerie en ivoire pour Bonnes Fêtes et Anniversaires.

Mlle KERAËN

CARHAIX

GRAND CHOIX D'ARMES

COUTELLERIE

Nouvelles MACHINES à COUDRE

AMÉRICANES

DÉPOSITAIRE DES MARQUES HOWE GRITZNER

GARANTIE SÉRIEUSE

Vente à terme - Réparations

MARIE AINÉ

Place Emile-Souvestre et 1, Rue Pont-Notre-Dame

MORLAIX (Finistère)

Le Champagne "LA MOUETTE"

Ch. VOGÈLE

Propriétaire

MAREUIL-SUR-AY (Champagne)

Le Champagne "La Mouette" se recommande par sa *finesse* et sa *qualité.*

Se trouve chez MM. les Négociants en vins et spiritueux.

Fonderie et Ateliers BOULLÉ

Boulevard National, SAINT-BRIEUC

VALLÉE FRÈRES, INGÉNIEUR E. C. P. Sucrs

Nouveau broyeur d'ajoncs à 2 coupes

Modèle 1905, b. s. g. d. g.

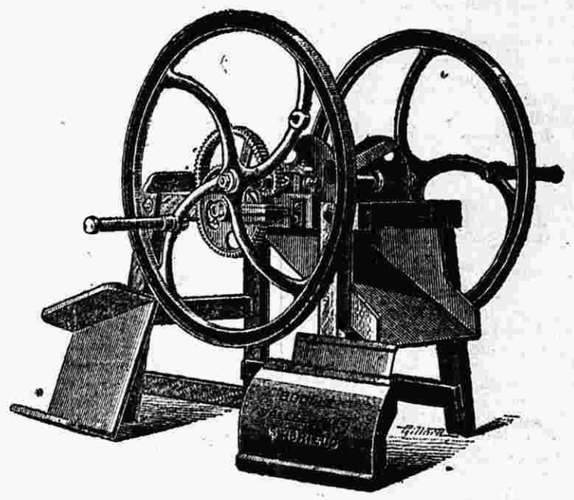

Catalogue franco sur demande

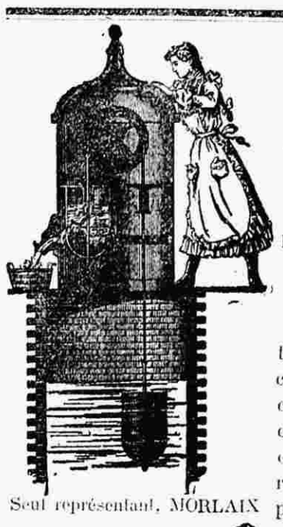

Seul représentant, MORLAIX

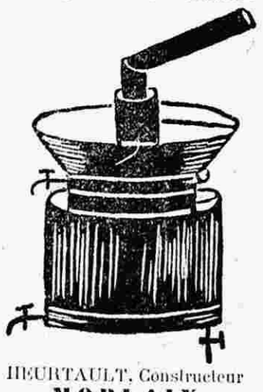

HEURTAULT, Constructeur

MORLAIX

Maison Fondée en 1837

Albert HEURTAULT

11, Rue de Brest (près la Poste) MORLAIX

Entreprise des Travaux de Plomberie et Couvertures — Électricité

Elevateur d'eau à deux seaux pour puits de toutes profondeurs, avec dessus de puits de sécurité, évitant ainsi tout danger, les puits étant couverts et aérés. — Suppression de pompes, aucun entretien, câblé en acier galvanisé. — Demander prix et renseignements chez A. HEURTAULT, rue de Brest, Morlaix. Plusieurs appareils sont placés par mes soins dans le département.

Plomberie générale et appareils modernes : Salle de Bains et Chauffe-Bains. — Lavabos. — Poste-d'Eau. — Appareils de châsse et autres pour Water-Closets. — Robinetterie, service d'eau complet. — Elevation d'eau jusqu'à 30 mètres, etc.

Sonneries Electriques. — Tableaux Indicateurs. — Téléphones. — Porte-voix, Sonneries à air. — Réparations, entretien.

Réchauffeur perfectionné pour laiteries ; de ma construction, plus de 200 fonctionnent régulièrement.

MESTR

An HOLL LOUZEIER da GREVAAT

LOUZOU EVIT AN DOKEN

Po seurt mam a diegez n'he deuz ket bet enkrez en eur weled he bugel drouglivet ha zempl ? Po seurt mam n'he deuz ket krenet en eur weled kreienuou var gouzouk he bugel ? Po seurt greg, en eur bokat d'he mabik, na lavar ket : Gant ma savin anezan ervad, ha gant ma ne vezo na tort na kam ! Kalonou an holl mammou o deuz krenet en eur zonjal er poaniou nivenus ha spontus a c'hed o bugale.

A-vrema, bezet dizaoun ar mammou-ze ! Eur remed dispar a zo bet kavet evid kas kult o nec'hamant.

Red eo kaout *Gwad pur* ha divlam evid beza *iac'h.* An **Ulminucine** a ra **Gwad.** Arabad eo kaout gwad fall pe gwad troet : an *Ulminucine* a renevez ar *Gwad.*

An *Ulminucine Moreul* a bare dlouz ar boan-benn, spount ar gerent ; parea a ra droug-ar-roue, ar c'hreienou, ar polotennou, ar zempladurez, ar paz, ar c'hlenved-langiz : ar merc'hed iaouank dinerzet pere n'int ket gragez c'hoaz da c'huezek vloaz, a vezo hastet ar mare evito e berr amzer.

Kalz a louzeier a zo bet great brud d'ezo evel « depuratif tonique » mez *Ulminucine an apotiker Moreul* eo ar gwella ; bet en deuz ar priziou kenta er Skolion Medisinerez hag Apotikerez, ha bet en deuz zoken eur rekompanz digant an *Académie de Médecine.*

E kemend apotikerez vad a zo en Breiz, e kaver an *Ulminucine* da brena.

Ar *gwella marc'had* eo, touez an holl remejou !

Al litrad : **2 skoed** ; *an hanter-litrad :* **1f real** ; *ar vuredad :* **9 real.**

Gwelit mad hag hen zo merket MOREUL var ar boutaillou.

Evid kaout kalz assamblez skriva da :

Th. MOREUL, *Apotiker e* **Lannderne** *(Finistère*

ERWAN HERNOT

Kizeller Kalvariou

KROAZIOU HA MEIN-BEZ

War ar Men-Benerez

Ha war ar Marbr ;

Bet Medalennet

SEIZ GWECH WARNUGENT ;

RU LANNDREGER

LANNEUON

Kalvar Lanndreger ha Kalvar ar Vreloned en Loured a zo deut er-meaz deuz Ti HERNOT.

Demandez "UN KINA St-YVES"

Bien se méfier des contrefacteurs

Un bon conseil ! Prendre avant les repas un verre de **"Kina St-Yves".**

M. Ch. BARRILLON, négociant à Celle est le seul propriétaire de la marque "*Kina St-Yves*".

Seul dépositaire pour la Région

LOUIS COÏC

Marchand de Vins à CARHAIR

SCULPTURE EN TOUS STYLES

Meubles Bretons

KERAUTRET Jean

3, Rue Gambetta, 3

MORLAIX (FINISTÈRE)

Menuiserie — Ebénisterie

"LES MUTUELLES DU MANS"

Assuranson ench d'an Tan Gwall :

KEF SINDIKAJOU

Labourerien-Douar Franz

ENEB DA WALL ZARVOUDOU AL LABOUR-DOUAR

"MUTUELLES FRANÇAISES"

EVID AN AKSIDANCHOU

Assurans war ar Vuez

H. DEBROISE

DIREKTOR EVID AR VRO-MA

Er C'habusined PLOUIAN

E-tal Montroulez

Goulenn a ver Ajanted gouest dre ar c'hontre.

Pianos -- Musique -- Instruments

A. DAVID

16, rue du Parc et 1, rue St-François

QUIMPER

Succursale à Morlaix, 10, Place Thiers

Grand choix de pianos, instruments et musique pour tous les instruments, accord, réparations, échanges, location, aux meilleures conditions.

Demandez dans tous les Cafés

LE QUINQUINA DU PETIT BLEU

Apéritif tonique et réconfortant de 1er ordre

ayant obtenu

Médaille d'Argent, à Brest 1901

Médaille d'Or, Paris 1902

GRAND PRIX, LONDRES 1902

Membre du Jury, hors concours, PARIS & VIENNE 1904

A. SOUVESTRE, négociant, MORLAIX

Henri BAVARD

DENTISTE

2, Place Thiers, à MORLAIX

Visible tous les jours non fériés de 9 à 5 heures.

Le Lundi à Lannion.

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne

CARHAIX

J. ADAM, Propriétaire

Correspondance du *Touring-Club Anglais* et du *Touring-Club de France.*

Table d'Hôte à toute heure

Garage pour vélos ; Fosses pour automobiles ; Omnibus à tous les trains ; Voitures de louage.

Brezonek a gomzer

ENGLISH SPOKEN

A very confortable Hotel for travellers

Moderate fares

Machines à Tricoter

De tous Systèmes

APPRENTISSAGE GRATUIT

Facilité de Paiement

Mme CORBEL

6, Rue Longue de Bourrette, 6

MORLAIX

(Voir les Modèles au Magasin)

Faïenceries Artistiques

ANCIENNE MAISON LE GOYAT

LEMOINE-DÉBORDÈS

SUCCESSEUR

24, Rue du Parc, QUIMPER

Faïences, Porcelaines, Verres et Cristaux. — Jouets. — Lampes et Suspensions. — Articles de voyage. — Meubles de salon et de jardin.

J. QUÉRÉ

CHIRURGIEN-DENTISTE

De la Faculté de Médecine de Paris

De 9 heures à 5 heures tous les jours

15, Place Thiers, MORLAIX

ALI. — An Aotrou Quéré a warant parea d'eoc'h ar boan dent, n'euz ket a forz pegeit zo a zouffrac'h deuz outan.

DEMANDEZ PARTOUT

Le Quinquina St-Denis

Le meilleur des apéritifs toniques à base de vins vieux de Grenache

Plusieurs médailles d'or et d'argent

DENIS AUFFRET

FABRICANT

Vins, Spiritueux et Cidres en Gros

à PLEYBEN (FINISTÈRE)

Représentant à Carhaix :

Lucien DÉVÉDEC

Magasins d'Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

AU PHARE -- MORLAIX

MAISON DE CONFIANCE

Vendant à prix fixe et le meilleur marché de toute la région.

Grande Mise en vente des Nouveautés de la Saison.

IMMENSES ASSORTIMENTS

Costumes pour Enfants de 3 à 12 ans depuis **2** fr. **95.**

Costumes Communion 9 à 14 ans depuis **9** fr. **95.**

Chemiserie, Chaussures, Chapellerie

GRANDE CHEMISERIE PARISIENNE

MORLAIX

Grande Mise en vente des Nouveautés de la Saison.

Chemiserie, Lingerie, Ganterie, Confections pour Dames et Enfants, Bonneterie, Corsets, Parapluies et ombrelles.

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÉVRERIE

ARTICLES DE FUMEURS

Spécialités de Montres de Besançon

VENDUES AU PRIX DE FABRIQUE

J. HARDY

12, Rue Gambetta, MORLAIX

Pipes en Bruyère à la Marque

(BRUK BREIZ)

Montres en Argent pour Hommes et pour Femmes depuis **15** fr.

MONTRES EN NICKEL DEPUIS **5 fr. 50**

Réveils Matin et Articles pour Mariage

PENDULES DE CHEMINÉES ET TABLEAUX EN TOUS GENRES

Pour légalisation des signatures ci-contre

En Mairie de Carhaix, le

190